

# SOCIETE DE PROMOTION PHARMACEUTIQUE DU MAGHREB



## DOSSIER D'INFORMATION

PROGRAMME D'EMISSION 2002  
DE BILLETS DE TRÉSORERIE

**50 000 000 MAD**

Valeur Nominale : 100 000 MAD

### Visa du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières

Conformément aux dispositions de l'article 18 du Dahir n° 1-95-3 du 24 Chaâbane 1415 (26 janvier 1995) portant promulgation de la loi n° 35-94 relative à certains titres de créances négociables, l'original du présent dossier d'information a été soumis à l'appréciation du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières qui l'a visé sous la référence n° 23-02 du 07 octobre 2002.

Le visa du CDVM n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée, dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**B M C E** | **CAPI TAL**

ORGANISME CONSEIL

# SOMMAIRE

<b>PREAMBULE.....</b>	<b>3</b>
<b>ABREVIATIONS .....</b>	<b>4</b>
<b>PARTIE I : .....</b>	<b>5</b>
I.    LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL.....	6
II.   LE COMMISSAIRE AUX COMPTES .....	6
III.  L'ORGANISME CONSEIL .....	6
<b>PARTIE II : PRESENTATION DE L'OPERATION.....</b>	<b>7</b>
I.    CADRE ET OBJECTIFS DE L'OPERATION.....	8
II.   CARACTERISTIQUES DES BT ÉMIS.....	8
III.  MODALITES DE SOUSCRIPTION ET D'ATTRIBUTION.....	9
IV.   REGIME FISCAL DES BILLETS DE TRESORERIE OFFERTS.....	9
<b>PARTIE III :: PRESENTATION DE PROMOPHARM S.A. ....</b>	<b>12</b>
I.    RENSEIGNEMENTS GENERAUX .....	13
II.   ÉVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL .....	14
III.  REPARTITION DU CAPITAL AU 30 JUIN 2002.....	14
IV.   ORGANISATION ET CONTROLE .....	16
<b>PARTIE IV : ACTIVITE, MARCHE ET CONCURRENCE.....</b>	<b>20</b>
I.    DONNEES RELATIVES AU SECTEUR PHARMACEUTIQUE .....	21
II.   ACTIVITE DE PROMOPHARM S.A.....	26
II.   ACTIVITE DE PROMOPHARM S.A.....	27
III.  CADRE REGLEMENTAIRE DE PROMOPHARM S.A.....	35
<b>PARTIE V : SITUATION FINANCIERE DE PROMOPHARM S.A. ....</b>	<b>37</b>
I.    ANALYSE DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION.....	38
II.   ANALYSE DU BILAN DE PROMOPHARM S.A.....	43
III.  SITUATION PROVISOIRE A FIN JUIN 2002.....	49
<b>PARTIE VI : STRATEGIE ET PERSPECTIVES.....</b>	<b>53</b>
I.    STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE PROMOPHARM S.A.....	54
II.   PERSPECTIVES A VENIR.....	54
1.    PERSPECTIVES DU SECTEUR.....	54
2.    PERSPECTIVES DE PROMOPHARM S.A.....	55
<b>PARTIE VII : FACTEURS DE RISQUE.....</b>	<b>57</b>
FACTEURS DE RISQUE .....	58
<b>PARTIE VIII : FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES.....</b>	<b>59</b>
<b>ANNEXES :.....</b>	<b>61</b>

# PREAMBULE

---

Le présent dossier d'information a été élaboré par BMCE CAPITAL, agissant en qualité d'Organisme Conseil de la société PROMOPHARM S.A. dans le cadre d'un programme d'émission de Billets de Trésorerie pour un montant de MAD 50 000 000.

Les personnes en la possession desquelles le présent dossier d'information viendrait à se trouver, sont invitées par BMCE CAPITAL à s'informer et à respecter la réglementation dont ils dépendent en matière de souscription à ce type d'opération.

Les informations qualitatives et quantitatives contenues dans le présent document, sauf mention spécifique, proviennent essentiellement :

- des comptes sociaux de PROMOPHARM S.A. de 1999 à 2001 et des comptes semestriels 2002 ;
- du rapport des commissaires aux comptes pour les exercices 1999 à 2001 ;
- des différents commentaires, analyses et statistiques recueillies par nos soins auprès de la Direction de PROMOPHARM S.A., du Ministère de la Santé et de l'Association Marocaine de l'Industrie Pharmaceutique - AMIP -.

**BMCE CAPITAL**  
**Août 2002**

# ABREVIATIONS

---

<b>AC</b>	Achats Consommés
<b>AMIP</b>	Association Marocaine de l'Industrie Pharmaceutique
<b>AMM</b>	Autorisation de Mise sur le Marché
<b>BNR</b>	Bénéfice Net Réel
<b>BPF</b>	Bonnes Pratiques de Fabrication
<b>BT</b>	Billets de Trésorerie
<b>CA</b>	Chiffre d'Affaires
<b>HT</b>	Hors Taxes
<b>IGR</b>	Impôt Général sur le Revenu
<b>IS</b>	Impôt sur les Sociétés
<b>KMAD</b>	Milliers de Dirhams
<b>LNCM</b>	Laboratoire National de Contrôle des Médicaments
<b>MP</b>	Matières Premières
<b>NS</b>	Non Significatif
<b>PF</b>	Produits Finis
<b>P. FOB</b>	Prix Free On Board
<b>PPM</b>	Prix Public Maroc
<b>ROCE</b>	Return On Capital Engaged (Rentabilité des Capitaux Investis)
<b>ROE</b>	Return On Equity (Rentabilité des Fonds Propres)
<b>TTC</b>	Toutes Taxes Comprises
<b>TVA</b>	Taxe sur Valeur Ajoutée

**PARTIE I :**

---

**ATTESTATIONS DES RESPONSABLES DU DOSSIER  
D'INFORMATION ET DU CONTROLE DES COMPTES**

## **I. LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL**

---

A notre connaissance, les données du présent dossier d'information sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de PROMOPHARM S.A.. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

**Mohammed Kamal MERNISSI**

Président Directeur Général – Pharmacien responsable, PROMOPHARM S.A.

## **II. LE COMMISSAIRE AUX COMPTES**

---

Nous avons procédé à la vérification des informations financières et comptables de la société PROMOPHARM S.A. données dans le présent dossier d'information en effectuant les diligences généralement admises et compte tenu des dispositions réglementaires en vigueur.

Les comptes sociaux clos les 31 décembre 1999, 2000 et 2001 ont fait l'objet de vérifications par nos soins.

La sincérité des informations financières et comptables présentées n'appelle de notre part aucune observation.

**Mohammed Youssef SEBTI**

Commissaire aux comptes

## **III. L'ORGANISME CONSEIL**

---

Le présent dossier d'information a été préparé par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'il contient. Les informations proviennent de la Direction Générale de PROMOPHARM S.A., du Ministère de la santé, de l'Association Marocaine de l'Industrie Pharmaceutique et du commissaire aux comptes.

L'opération, objet du présent dossier d'information, est conforme aux dispositions de la loi N° 35-94 relative à certains Titres de Créances Négociables promulguée par le Dahir N° 1-95-3 du 24 Chaâbane 1415 (26 janvier 1995) ainsi qu'aux procédures et règles de la législation marocaine

**Jaloul AYED**

Vice-Président Directeur Général, BMCE CAPITAL

## **PARTIE II :**

---

### **PRESENTATION DE L'OPERATION**

## I. CADRE ET OBJECTIFS DE L'OPERATION

---

### 1. Préambule

Conformément aux dispositions du Dahir N° 1-95-3 du 24 Châabane 1415 (26 janvier 1995) et de l'arrêté du Ministère des Finances et des Investissements Extérieurs N° 2560-95 du 09 octobre 1995 relatif aux Titres de Créances Négociables, la société PROMOPHARM S.A. émet dans le public des Billets de Trésorerie – BT. Ces Billets représentent un droit de créance portant intérêt pour une durée déterminée.

En application de l'article 15 de la même loi, PROMOPHARM S.A. met à la disposition du public le présent dossier d'information après en avoir adressé un exemplaire à Bank Al Maghrib et au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières quarante cinq jours avant l'émission. Tant que ces Billets seront en circulation, ce dossier fera l'objet d'une mise à jour annuelle dans un délai de 45 jours après la tenue de l'Assemblée Générale des Actionnaires statuant sur les comptes du dernier exercice. Toute modification affectant le plafond de l'encours des BT, ou susceptible d'avoir une incidence sur l'évolution des cours des titres ou sur la bonne fin du programme d'émission, fera l'objet d'une note devant être annexée au présent dossier et mise à la disposition du public, et ce conformément à l'article 17 de la loi 35-94 de la loi susmentionnée.

Le programme d'émission de la société PROMOPHARM S.A. a été autorisé par le Conseil d'Administration en date du 12 septembre 2002, qui a accordé tout pouvoir à cet effet au Président Directeur Général - Pharmacien Responsable de la société.

### 2. Objectifs de l'émission

- Accompagner le développement de l'activité de PROMOPHARM S.A. en mobilisant les fonds nécessaires à un coût réduit ;
- Substituer une partie des dettes bancaires par le produit des billets de trésorerie ;
- Diversifier les sources de financement.

## II. CARACTERISTIQUES DES BT ÉMIS

---

- **Montant global de l'émission** MAD 50 000 000
- **Nombre de titres émis** 500 BT
- **Valeur nominale unitaire** MAD 100 000
- **Forme juridique des titres** Titres de Créances Négociables dématérialisés au porteur.
- **Maturité des BT** Entre 10 jours et un an
- **Jouissance** À la date de règlement.
- **Taux d'intérêt** Fixé à chaque émission en fonction des conditions du marché et négociable.
- **Paiement du coupon** A la date de jouissance des Billets.
- **Remboursement du principal** *In fine*, soit à l'échéance de chaque Billet.
- **Garantie** L'émission ne bénéficie d'aucune garantie.
- **Négociabilité des titres** Possible auprès du réseau placeur de BMCE BANK, dans la limite d'un encours de 20% du montant émis.

### III. MODALITES DE SOUSCRIPTION ET D'ATTRIBUTION

---

#### 1. Bénéficiaires

Toute personne physique ou morale résidente ou non résidente.

#### 2. Modalités de souscription

- **Période de souscription** A partir du 15 octobre 2002.
- **Réseau placeur** BMCE CAPITAL MARKETS.
- **Domiciliaire de l'émission** BMCE BANK.
- **Dépositaire central** Règlement livraison des transactions entre les différents intermédiaires par MAROCLEAR.

### IV. REGIME FISCAL DES BILLETS DE TRESORERIE OFFERTS

---

Les intérêts perçus ou les profits réalisés par les porteurs de titres de créances négociables sont soumis à la fiscalité en vigueur dans le cadre du régime de droit commun.

Les personnes physiques ou morales désireuses de participer à la présente opération sont invitées à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier. En l'état actuel de la législation, le régime fiscal en vigueur, s'appliquant aux titres de créances négociables, est le suivant :

#### 1. Revenus

Les revenus de placement à revenu fixe sont soumis, selon le cas, à l'Impôt sur les Sociétés (IS) ou à l'Impôt Général sur le Revenu (IGR).

##### ▪ **Personnes Résidentes**

##### 1. Personnes soumises à l'IGR

Les revenus de placement à revenu fixe sont soumis à l'IGR au taux de :

- 30% pour les bénéficiaires personnes physiques qui ne sont pas soumises à l'IGR selon le régime du bénéfice net réel (BNR) ou le régime du bénéfice net simplifié (BNS) ;
- 20% imputable sur la cotisation de l'IGR avec droit de restitution pour les bénéficiaires personnes morales et les personnes physiques soumises à l'IGR selon le régime du BNR ou du BNS. Lesdits bénéficiaires doivent décliner lors de l'encaissement desdits revenus :
  - le nom, prénom, adresse et le numéro de la CIN ou de la carte d'étranger ;
  - le numéro d'article d'imposition à l'IGR.

## 2. Personnes soumises à l'IS

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à une retenue à la source de 20% imputable à l'IS. Dans ce cas, les bénéficiaires doivent décliner, lors de l'encaissement desdits produits :

- la raison sociale et l'adresse du siège social ou du principal établissement ;
- le numéro du registre du commerce et celui de l'article d'imposition à l'impôt des sociétés.

### ▪ **Personnes Non Résidentes**

Les revenus perçus par les personnes physiques ou morales non résidentes sont soumis à une retenue à la source au taux de 10%.

## **2. Plus-values**

### ▪ **Personnes Physiques Résidentes**

Conformément aux dispositions de l'article 94 de la loi 17-89 relative à l'IGR, les profits nets de cession des titres de créance sont soumis à l'IGR au taux de 20%, par voie de retenue à la source.

Le fait générateur de l'impôt est constitué par la réalisation des opérations ci-après :

- La cession, à titre onéreux ou gratuit à l'exclusion de la donation entre ascendants et descendants et entre époux, frères et sœurs ;
- L'échange, considéré comme une double vente sauf en cas de fusion ;
- L'apport en société.

Selon les dispositions de l'article 92 (II) et 93 (II) de la loi 17-89 relative à l'IGR, sont exonérés de l'impôt :

- Les profits ou la fraction des profits sur cession des titres de créance correspondant au montant des cessions réalisées au cours d'une année civile, n'excédant pas le seuil de MAD 20 000 ;
- La donation des titres de créance effectuée entre ascendants et descendants, entre époux et entre frères et sœurs.

Le profit net de cession est constitué par la différence entre :

- D'une part, le prix de cession diminué, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de cette cession, notamment les frais de courtage et de commission ;
- Et d'autre part, le prix d'acquisition majoré, le cas échéant, des frais supportés à l'occasion de ladite acquisition, tels que les frais de courtage et de

commission.

Le prix de cession et d'acquisition s'entendent du capital du titre, exclusion faite des intérêts courus et non encore échus aux dates desdites cession et ou acquisition.

- **Personnes Morales Résidentes** Elles sont imposables sur les profits de cession de titres de créance négociables conformément aux dispositions prévues dans la loi 24-86 instituant un impôt sur les sociétés ou dans la loi 17-89 instituant un impôt général sur le revenu.
  
- **Personnes Non Résidentes** Les profits de cession des titres de créance réalisés par des personnes non-résidentes ne sont pas imposables.

## **PARTIE III :**

---

### **PRESENTATION DE PROMOPHARM S.A.**

## I. RENSEIGNEMENTS GENERAUX

---

- **Dénomination sociale** SOCIETE DE PROMOTION PHARMACEUTIQUE DU MAGHREB, PROMOPHARM S.A.
- **Siège social** Zone Industrielle du Sahel, Rue n°7, BP 96/97, HAD SOUALEM.
- **Forme juridique** Société Anonyme régie par la loi n° 17-95 relative aux sociétés anonymes du 30 août 1996.
- **Date de création** 1947.
- **Durée de vie** 99 ans.
- **Objet social résumé** La société a pour objet principal la production, la commercialisation, la représentation, l'importation et l'exportation de tous produits pharmaceutiques, parapharmaceutiques, dermo-pharmaceutiques et cosmétologiques.
- **Capital social au 31/12/01** MAD 78 000 000 entièrement libéré, composé de 780 000 actions représentatives d'actions de catégories A<sup>(\*)</sup> et B<sup>(\*\*)</sup> de MAD 100 chacune.
- **Exercice social** Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre.
- **Numéro d'inscription au Registre de Commerce** Berrechid n° 1513.
- **Tribunal compétent en cas de litige** Tribunal du Commerce de CASABLANCA.

(\*) : Actions nominatives appartenant obligatoirement à des pharmaciens, et représentant au moins 51 % du capital social (dont 26% devant appartenir à des pharmaciens autorisés à exercer au Maroc).

(\*\*) : Actions nominatives pouvant appartenir à des personnes physiques ou morales, pharmaciens ou non pharmaciens.

## II. ÉVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL

Année	Nombre de titres	Montant de l'augmentation	Montant du capital	Nature de l'opération
1985	50 000	-	5 000 000	Apport en numéraire
1986	100 000	5 000 000	10 000 000	Incorporation du compte courant de la société MOUSSAHAMA S.A.
1991	150 000	5 000 000	15 000 000	Emission d'actions nouvelles intégralement libérées en numéraire
1992	171 000	2 100 000	17 100 000	Emission d'actions nouvelles intégralement libérées en numéraire
1993	200 000	2 900 000	20 000 000	Emission d'actions nouvelles intégralement libérées en numéraire
1995	250 000	5 000 000	25 000 000	Emission d'actions nouvelles intégralement libérées en numéraire
1996	350 681	10 068 140	35 068 140	Emission d'actions nouvelles intégralement libérées en numéraire
1997	400 000	4 931 860	40 000 000	Emission d'actions nouvelles intégralement libérées en numéraire
1998	500 000	10 000 000	50 000 000	Emission d'actions nouvelles intégralement libérées en numéraire
1999	650 000	15 000 000	65 000 000	Emission d'actions nouvelles intégralement libérées en numéraire
2001	780 000	13 000 000	78 000 000	Emission d'actions nouvelles intégralement libérées en numéraire

Source : PROMOPHARM S.A.

PROMOPHARM S.A. étant strictement régie par les dispositions réglementant l'industrie pharmaceutique, chaque augmentation de capital doit être autorisée par le Secrétariat Général du Gouvernement.

## III. REPARTITION DU CAPITAL AU 30 JUIN 2002

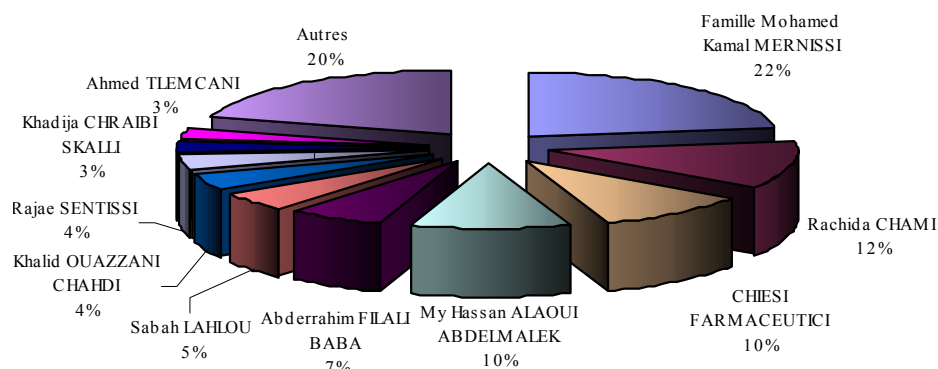
Au 30/06/2002, PROMOPHARM S.A. compte 92 actionnaires, dont les dix principaux sont les suivants :

Actionnaires	Nombre d'actions détenues	En % du Capital
Famille Mohamed Kamal MERNISSI (y compris MOUSSAHAMA)	174 523	22,37%
Rachida CHAMI (pharmacienne)	94 562	12,12%
CHIESI FARMACEUTICI <sup>1</sup>	80 597	10,33%
My Hassan ALAOUI ABDELMALEK (pharmacien)	78 892	10,11%
Abderrahim FILALI BABA (pharmacien)	51 217	6,57%
Sabah LAHLOU (pharmacienne)	36 000	4,62%
Khalid OUAZZANI CHAHDI (pharmacien)	31 200	4,00%
Rajae SENTISSI (pharmacienne)	31 200	4,00%
Khadija CHRAIBI SKALLI (pharmacienne)	22 000	2,82%
Ahmed TLEMCANI (pharmacien)	20 327	2,61%
Autres	159 482	20,45%
<b>TOTAL</b>	<b>780 000</b>	<b>100,00%</b>

Source : PROMOPHARM S.A.

Un registre spécial relatif aux transferts des actions est tenu par la société. Il en ressort que l'intégralité des administrateurs détient le nombre minimum de cinq actions exigé, et ce conformément à l'article 19 des statuts de la société.

#### Répartition du capital de PROMOPHARM au 30 juin 2002



Source : PROMOPHARM S.A.

<sup>1</sup> Fondée en 1935, CHIESI FARMACEUTICI est une compagnie pharmaceutique européenne, basée à Parme, et spécialisée dans la recherche, le développement et la commercialisation des produits thérapeutiques. Ces centres d'intérêt sont : les maladies respiratoires (asthme, COPD, RDS); les troubles musculo-squelettiques (arthrite, ostéoarthritis, ostéoporosis), les maladies de CNS (Alzheimer, Parkinson, etc..), les maladies orphelines (bêta-thalassémie). La société emploie plus de 2 000 personnes dans le monde entier et a des filiales dans plusieurs pays, notamment en Italie, en France, au Royaume Uni, en Espagne, en Grèce, en Allemagne, aux Etats-Unis.

## IV. ORGANISATION ET CONTROLE

### 1. Conseil d'administration

Le Conseil d'Administration est composé de dix membres, dont huit sont pharmaciens, y compris le Président. Conformément aux dispositions du Dahir portant loi n°1-76-432 du 15 février 1977, « doivent être pharmaciens outre les directeurs techniques et commerciaux, le Président, certains membres du Conseil d'Administration et la moitié des gérants de la société anonyme ».

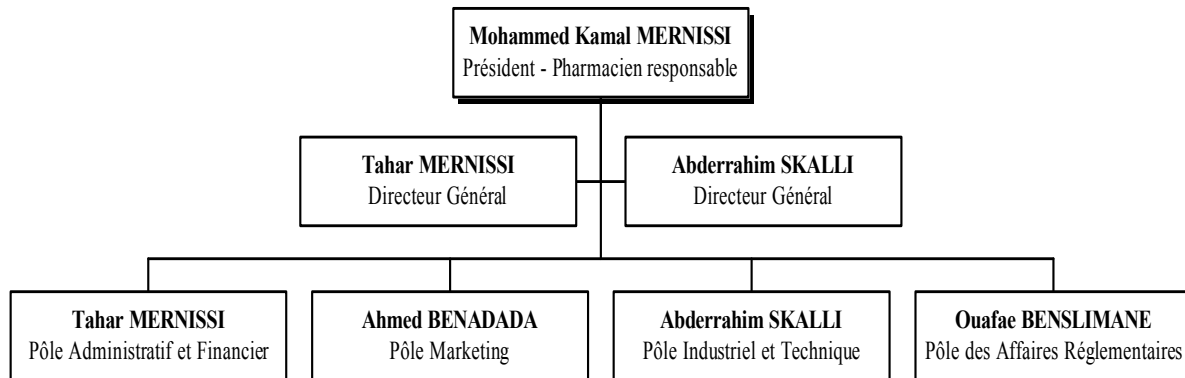
L'actuel conseil d'administration de PROMOPHARM S.A. se compose ainsi de :

- |   |                                 |  |
|---|---------------------------------|--|
| ▪ <b>Président-Pharmacien Responsable</b> | Mohammed Kamal MERNISSI         | C/O PROMOPHARM S.A.<br>BP 96/97. HAD SOUALEM.                          |
| ▪ <b>Administrateurs - Pharmaciens</b>    | M'hamed ABOUYOUB                | PHARMACIE DE PARIS<br>120, Boulevard Mohamed V.<br>MARRAKECH.          |
|   | My Hassan ALAOUI<br>ABDELMALEK  | PHARMACIE DU GHARB<br>28, Avenue Hassan II.<br>SIDI SLIMANE.           |
|   | Ouafae BENSLIMANE<br>ANDALOUSSI | 25, Rue Chevreuil. Quartier Racine.<br>CASABLANCA.                     |
|   | Abderrahim FILALI<br>BABA       | PHARMACIE FILALI<br>10, Rue Abou Obeida El Jarrah.<br>FES.             |
|   | Sabah LAHLOU                    | PHARMACIE DU LOUKKOS<br>13, Rue de Tlemssani.<br>KSAR LEKBIR.          |
|   | Khalid OUAZZANI<br>CHAHDI       | PHARMACIE POPULAIRE<br>Avenue du Mellah Berrima.<br>MEKNES.            |
|   | Abdeslam TAGNAOUTI<br>MOUMNANI  | PHARMACIE DES BENI AMIR<br>3 – 5, Avenue Hassan II.<br>FKIH BEN SALAH. |
| ▪ <b>Administrateurs</b>                  | CHIESI<br>FARMACEUTICI          | CHIESI FARMACEUTICI<br>Via Palermo 26/a.<br>43100 PARMA – ITALIE.      |
|   | Tahar MERNISSI                  | Bd, Abdellatif Ben Kaddour. N°13.<br>CASABLANCA.                       |

## **2. Commissaire aux comptes**

- Mohammed Youssef SEBTI 4, Allée des Roseaux, angle Bd de Libye.  
CASABLANCA.

## **3. Organigramme fonctionnel**



Source : PROMOPHARM S.A.

## **4. Formation et expérience des principaux dirigeants**

### **MOHAMMED KAMAL MERNISSI, *Président – Pharmacien responsable***

Né le 13/08/1942 à Fès, Mohammed Kamal MERNISSI est pharmacien diplômé depuis 1969 de la faculté de Tours. En 1978, il crée la première société de distribution pharmaceutique, SOPHANORD. En 1985, sa société de participation MOUSSAHAMA prend le contrôle de LAFRABIOL, laboratoire pharmaceutique. Celui-ci change de raison sociale la même année pour devenir PROMOPHARM S.A. Mohammed Kamal MERNISSI est, par ailleurs, ancien Président du conseil de l'ordre des pharmaciens.

### **TAHAR MERNISSI, *Directeur général***

Né le 28/03/1969 à Tours, Tahar MERNISSI est diplômé de l'École de Gestion Hôtelière de Glion en Suisse. Après une expérience dans le domaine de l'hôtellerie, il rejoint le groupe CHIESI pendant une année. Il intègre ensuite PROMOPHARM S.A. en 1996 en tant que responsable du pôle administratif et financier. Il est nommé directeur général en novembre 1999.

### **ABDERRAHIM SKALLI, *Directeur général***

Né le 14/07/1953 à Fès, Abderrahim SKALLI est pharmacien de formation, diplômé de la faculté de Strasbourg en juin 1976. Après une longue expérience chez Hoechst Marion Roussel, il intègre PROMOPHARM S.A. en 1997 en qualité de responsable du pôle technique et industriel. Il est nommé directeur général en novembre 1999.

### **OUAFAE BENSLIMANE, *Pharmacien – Responsable Pôle des affaires réglementaires***

Diplômée de l'université de Lille en 1986, Ouafae BESLIMANE a assuré la fonction de pharmacien responsable au sein de PROMOPHARM S.A. de 1992 à 1999. Elle est aujourd'hui responsable du pôle des affaires réglementaires.

**AHMED BENADADA**, Responsable du Pôle marketing

Né le 27/02/1954, Ahmed BENADADA a acquis une expérience de 25 ans au sein de multinationales de l'industrie pharmaceutique, notamment WARNER LAMBER et DOW CHEMICAL. Il rejoint, en 1986, le département marketing du Groupe PROMOPHARM et assure actuellement la fonction de responsable du pôle marketing.

## 5. Moyens humains et matériels

### 5.1 Personnel de PROMOPHARM S.A.

#### Evolution de l'effectif

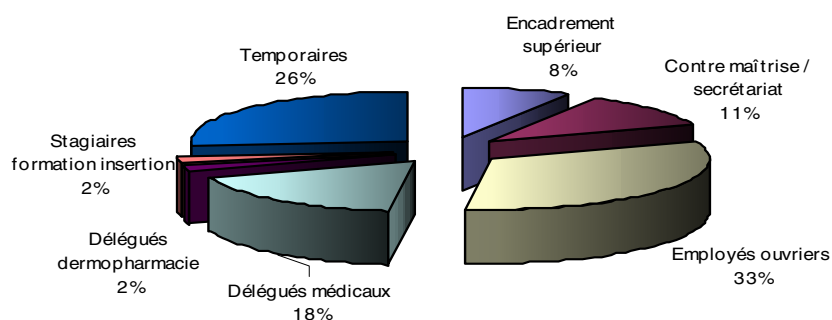
Suite au développement de l'activité de PROMOPHARM S.A., l'effectif de la société (permanent + temporaire) s'est accru de 6,9% en 2000 et de 9,5% en 2001 pour s'établir respectivement à 326 et à 357 personnes. Pour sa part, le taux d'encadrement<sup>2</sup> des effectifs s'est établi à 21% en 2001 (source : PROMOPHARM S.A.).

La situation de l'effectif sur les trois dernières années se présente comme suit :

Catégorie de personnel	1999	2000	Var %	2001	Var %
<b>Effectifs permanents</b>					
Encadrement supérieur	23	27	17,4%	29	7,4%
Contre maîtrise / secrétariat	25	32	28,0%	40	25,0%
Employés / ouvriers	94	95	1,1%	116	22,1%
Délégués médicaux	50	59	18,0%	65	10,2%
Délégués dermopharmacie	6	6	0,0%	6	0,0%
Stagiaires formation insertion	34	24	-29,4%	8	-66,7%
<b>Sous total</b>	<b>232</b>	<b>243</b>	<b>4,7%</b>	<b>243</b>	<b>0,0%</b>
<b>Effectifs temporaires</b>					
Temporaires	73	83	13,7%	93	12,0%
<b>Total général</b>	<b>305</b>	<b>326</b>	<b>6,9%</b>	<b>357</b>	<b>9,5%</b>

Source : PROMOPHARM S.A.

#### Répartition de l'effectif en 2001



Source : PROMOPHARM S.A.

La société fait appel aux temporaires, lesquels sont essentiellement des ouvriers, pour remplacer les ouvriers permanents en formation et pour renforcer la cadence du conditionnement manuel en cas de « pics de production ».

<sup>2</sup> Taux d'encadrement = Cadres dont le salaire est supérieur à MAD 7 000 / Effectif global.

## Formation

Quatre types de formation sont dispensés au personnel de PROMOPHARM S.A. Il s'agit de :

- La formation technique industrielle destinée aux utilisateurs des machines et aux agents de maintenance ;
- La formation commerciale et techniques de ventes réservée aux délégués médicaux ;
- La formation en langue dispensée à l'ensemble du personnel leur permettant de combler leurs lacunes en vue d'aborder plus facilement les autres formations techniques ;
- Et la formation informatique dédiée à la mise à niveau continue de l'ensemble des utilisateurs du parc informatique de la société et au nouveau progiciel intégré depuis janvier 2002.

### 5.2 Moyens matériels

Avant 1995, PROMOPHARM S.A. était domiciliée au 12, rue Rachid Réda, à Casablanca. Depuis cette date, la société s'est implantée dans la zone industrielle de Had Soualem, dans la province de Settat, à 30 Km de Casablanca. Cette zone industrielle est classée, selon le code des investissements, Zone 4<sup>3</sup>. Les entreprises situées ou ayant un site de production dans cette zone bénéficient d'avantages fiscaux sur les dix années suivant leur création ou l'implantation de leur usine.

En effet, pendant les cinq premières années suivant le permis d'habiter, les sociétés bénéficient d'une exonération totale de l'IS, de la patente, de la taxe urbaine et des autres taxes. En revanche, de la sixième à la dixième année, elles ne sont exemptées que de l'IS, et ce à hauteur de 50%.

## **6. Grandes étapes de développement de PROMOPHARM S.A.**

**1985** : Prise de contrôle à 100% de LAFRABIOL par le holding MOUSSAHAMA. LAFRABIOL change ainsi de raison sociale pour devenir PROMOPHARM S.A..

**1992** : Première exportation de PROMOPHARM S.A. vers le marché algérien.

**1994** : Début des travaux de la nouvelle unité industrielle sur le site de Had Soualem.

**1997** : Installation définitive dans les nouveaux locaux de Had Soualem.

**1998** : Aménagement d'une zone dédiée à la fabrication et au conditionnement des produits à base de pénicillines.

**1999** : Aménagement d'une zone en humidité contrôlée pour la fabrication et la répartition des produits hygroscopiques<sup>4</sup>.

**2000** : Construction d'un nouveau magasin de stockage destiné aux produits finis et à la distribution.

**2001** : Réaménagement complet des ateliers de fabrication des formes solides et des formes injectables.

**Août 2002** : Obtention de l'accord de l'Office des Changes pour implanter une nouvelle unité de production en Algérie. PROMOPHARM S.A. souhaite ainsi consolider son savoir-faire pharmaceutique et assurer son expansion sur le marché algérien.

---

<sup>3</sup> Sont compris dans la zone 4, les provinces suivantes : Al Hoceima, Azilal, Beni-Mellal, Boujdour, Boulemane, Chefchaouene, El Jadida, El Kelâa, Errachidia, Essaouira, Es-smara, Figuig, Guelmim, Ifrane, Khemissat, Khouribga, Lâyoune, Nador, Ouarzazate, Oujda, Settat, Sidi Kacem, Tan Tan, Taounate, Tata et Tiznit.

<sup>4</sup> Un produit hygroscopique est un produit qui a tendance à absorber l'humidité de l'air.

## **PARTIE IV :**

---

### **ACTIVITE, MARCHE ET CONCURRENCE**

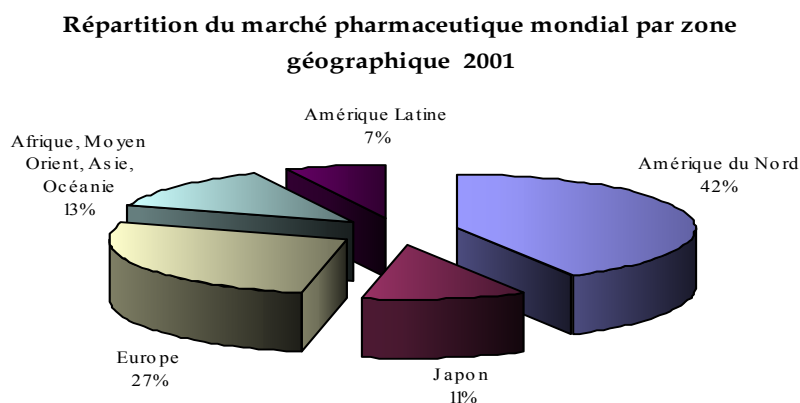
## I. DONNEES RELATIVES AU SECTEUR PHARMACEUTIQUE

### 1. Aperçu sur le marché pharmaceutique mondial

Depuis le début des années 90, l'industrie pharmaceutique connaît un processus de profonde mutation. Les opérations de fusion ou d'acquisition d'entreprises se succèdent. Trois raisons principales peuvent, à ce niveau, être avancées. D'abord, le coût d'une recherche innovante est en inflation constante. Ensuite, la maîtrise des dépenses publiques de santé limite la croissance des marchés et renforce la concurrence. Elle oblige, de fait, à adopter des stratégies soit purement commerciales, soit tournées vers une innovation démontrée. Enfin, les grands groupes internationaux doivent raisonner à l'échelle mondiale pour leur production, leur recherche, la commercialisation de leurs produits et leurs ressources financières.

En 2001, les achats de médicaments dans le monde se sont élevés à USD 406 milliards (prix producteurs) contre moins de USD 200 milliards en 1990.

L'Amérique du Nord, le Japon et l'Europe représentent à eux seuls 80% du marché pharmaceutique mondial en valeur pour moins de 15% de la population. L'Allemagne et la France étant les deux premiers marchés pharmaceutiques européens.



*Source : IMS Health*

Toutefois, l'industrie pharmaceutique est relativement peu concentrée par rapport à d'autres secteurs, du fait de la grande variété des produits, des techniques et des marchés. En effet, les trois premiers groupes pharmaceutiques se partagent une part de marché mondial ne dépassant guère les 20%.

### 2. Industrie pharmaceutique marocaine

#### 2.1 Historique

Les difficultés d'approvisionnement en produits pharmaceutiques, dues à la guerre, favorisèrent la création d'une industrie pharmaceutique à partir de 1945.

Les années soixante furent une étape de transition de l'industrie marocaine de médicaments. De son état embryonnaire, où elle se maintenait avant cette période, elle s'est restructurée aussi bien au niveau de la commercialisation des produits pharmaceutiques intégralement importés que de la fabrication locale des médicaments.

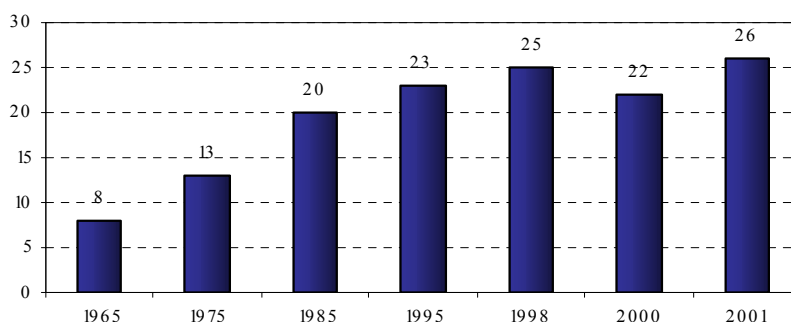
Le Dahir de 1960 est ainsi promulgué apportant un arsenal réglementaire détaillé relatif aux conditions générales d'exercice de la profession de pharmacien. Ce dahir stipule que tout médicament

commercialisé dans le pays doit y être fabriqué, et donne par là même, le coup d'envoi effectif au démarrage de l'industrie pharmaceutique nationale. Les laboratoires étrangers n'ayant, en effet, plus qu'une alternative : s'implanter dans le pays ou faire produire sous licence.

Depuis, la profession a été réglementée, et a connu un véritable essor. Cette évolution s'était faite dans le cadre de la politique d'industrialisation entamée par les pouvoirs publics, pour la substitution des importations, chaque fois que la consommation d'un produit justifiait l'investissement pour la fabrication locale, d'une part, et pour encourager la production nationale des produits pharmaceutiques d'autre part.

A cet égard, le Maroc qui ne comptait que 8 unités industrielles en 1965, en comptait 25 en 1998, et en dénombre 22 en l'an 2000 après les fusions qui se sont opérées au niveau des géants mondiaux. En 2001, le nombre d'unités industrielles opérant dans le secteur pharmaceutique a atteint 26 laboratoires. Ceux-ci couvrent désormais près de 85% des besoins de la population contre 15% en 1966 (source : Ministère de la Santé). La croissance du secteur a été régulière et d'autant plus facile que les mesures douanières l'ont protégé de la concurrence internationale.

Evolution du nombre d'unités de production



Source : Ministère de la Santé

## 2.2 Chiffres clés du secteur

### Chiffre d'affaires

L'industrie pharmaceutique constitue la deuxième branche du secteur chimique et para chimique ; elle y contribue à hauteur de 12% en termes de production et de valeur ajoutée, de 8% en termes d'exportations globales, et de 14% en termes d'investissements (source : Ministère du Commerce et de l'Industrie).

Cette industrie paraît résolument engagée dans la voie de la croissance. En effet, ce secteur a vu son chiffre d'affaires passer de MAD 1,7 milliards en 1990 à MAD 4,03 milliards en 2001. Cependant, il est important de mentionner que les performances de ce secteur commencent à devenir peu régulières. Après le saut de MAD 1,8 milliards qu'a enregistré le chiffre d'affaires entre 1990 et 1995, son rythme d'évolution accuse un ralentissement durant la période 1995 – 2001 : l'augmentation du chiffre d'affaires du secteur a, à peine, dépassé les MAD 88 millions par an (source : Ministère du Commerce et de l'Industrie).

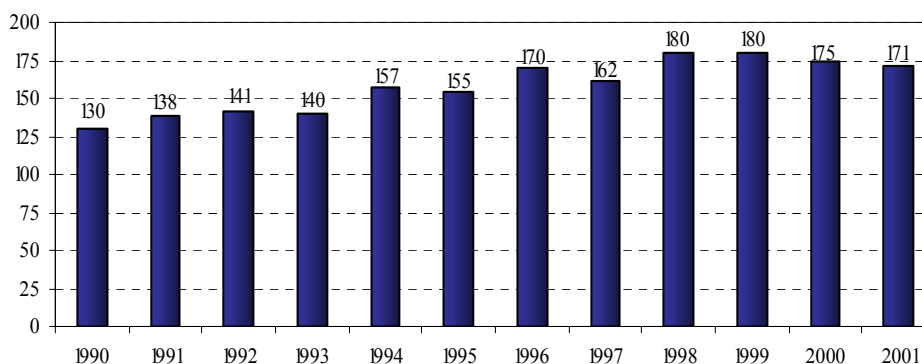
En 2001, le chiffre d'affaires du secteur a été réalisé à hauteur de 80% sur le marché privé marocain. Les 20% restant ont été drainés par le marché public (10%) et par les exportations (10%) (source : AMIP).

### Production

La production pharmaceutique a augmenté d'une manière continue jusqu'en 1995. Cette progression est due au développement du secteur, qui s'est engagé dans l'installation de plusieurs unités de production. Cependant, à partir de 1995, la production de médicaments fluctuait tantôt à la hausse tantôt à la baisse. La plus forte hausse a été enregistrée en 1998 et en 1999, avec une production de 180 millions d'unités.

En 2001, la production pharmaceutique s'est établie à 171 millions d'unités, ventilée en 3 600 spécialités différentes. Cette production couvre les besoins de la population locale à hauteur de 80%. Les 20% restant sont comblés par les importations (source : AMIP).

Evolution annuelle du marché pharmaceutique en millions d'unités



Source : Ministère de la Santé

### Consommation

Le marché pharmaceutique marocain reste très fluctuant en raison de la faiblesse de la consommation locale en médicaments. Ainsi, depuis 1990 la consommation moyenne par habitant et par an a peu varié : de MAD 120, elle est passée à MAD 180 en moyenne en 1997 pour se fixer à MAD 200 en 2001. Ce qui place le Maroc parmi les pays les plus en retard en terme de consommation de médicaments. A titre indicatif, la consommation annuelle per capita avoisine les MAD 350 en Tunisie, et atteint en France MAD 3 000 par habitant et par an (source : AMIP).

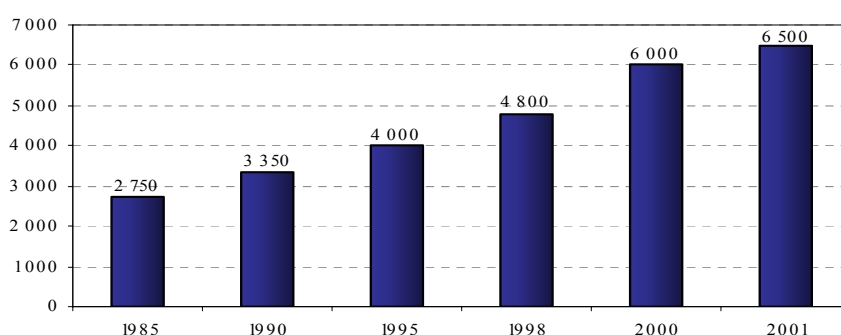
La dépense annuelle de médicaments représente à peine 2,5% de la dépense des ménages. Une telle situation résulte d'une part de la faiblesse du pouvoir d'achat et d'autre part de l'absence ou de la faible couverture médicale. En effet, seuls 1,5 millions de marocains bénéficient d'une assurance maladie sur 30 millions d'habitants (source : Ministère de la Santé).

A l'heure actuelle le marché local demeure restreint aussi bien en terme de volume qu'en terme de progression de la demande, ce qui justifie le recours à l'importation pour la couverture de 20% des besoins de la population.

### Emploi

En 2001, le secteur assure 6 500 emplois directs et crée indirectement près de 30 000 emplois (source : AMIP). Cette industrie reste caractérisée par un taux d'encadrement élevé, estimé à plus de 20% justifié par la haute technicité de l'activité (source : AMIP).

### Evolution de l'effectif du secteur pharmaceutique



Source : AMIP

#### Investissements

Malgré le niveau faible et stagnant de la consommation, l'industrie pharmaceutique est considérée comme un secteur performant de l'économie nationale.

En effet, les investissements connaissent une forte croissance. De MAD 25 millions en 1985, ils sont passés à MAD 100 millions en 1990 pour atteindre une valeur de MAD 250 millions en 1995, soit une augmentation de 900% en l'espace de 10 ans (source : AMIP).

A partir de 1995, les investissements ont connu une progression de MAD 200 à 300 millions par an. Le montant d'investissement entre 1995 et 2000 est ainsi estimé à MAD 1,2 milliards (source : AMIP).

La nécessité de se conformer aux standards internationaux a, de fait, exigé un renouvellement constant de l'outil de production et des technologies utilisées.

#### Importations

Plus de 90% de la matière première utilisée est importée. La faible consommation marocaine de médicaments ne permet pas de fabriquer localement cette matière première, étant donné le coût important de l'investissement.

Les importations marocaines de médicaments se sont établies en moyenne au cours de la période 1994 – 1998 à MAD 842 millions, progressant à un rythme annuel moyen de 10,9%. En 1999, ces importations ont atteint MAD 1,1 milliards, dont près de 66% à partir de la France (Source : AMIP).

### **3. CARACTERISTIQUES SPECIFIQUES A L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE AU MAROC**

#### **3.1 Actionnariat**

Parmi les 26 entreprises pharmaceutiques, près de 70% sont adossées à des groupes internationaux, ce qui dénote d'une dépendance du secteur vis-à-vis des multinationales. La majorité des entreprises marocaines du secteur sont, en effet, de petite taille par rapport aux filiales des grands groupes internationaux.

Même si l'on a pu constater dès 1995 une volonté des laboratoires marocains de renforcer leurs positions en consacrant un budget important en investissements, notamment via la construction de nouvelles unités et la modernisation d'anciennes structures, l'industrie pharmaceutique marocaine est surtout une industrie secondaire de production.

### 3.2 Cadre réglementaire

L'activité de l'Industrie Pharmaceutique au Maroc s'exerce dans un cadre strict fixé par des textes législatifs émanant du Ministère de la santé. La législation qui régit le secteur de l'Industrie Pharmaceutique au Maroc et en fixe les obligations et procédures de fabrication, de vente, de promotion et de prix se compose des textes principaux suivants :

- Dahir de 1916 régleme les professions des médecins et pharmaciens ;
- Dahir du 02 décembre 1922 portant la réglementation sur l'importation, le commerce, la détention et l'usage des substances vénéneuses ;
- Dahir du 14 janvier 1950 qui régleme la fabrication, la vente et la distribution des sérums et autres produits biologiques ;
- Dahir de février 1960 qui apporte un arsenal réglementaire détaillé relatif aux conditions générales d'exercice de la profession de pharmacien et aux mesures particulières applicables à la Pharmacie modifié et complété par le Dahir du 15/02/19. Ce Dahir est suivi de plusieurs décrets et arrêtés d'application, notamment :

Cette réglementation imposante s'explique par le souci de sauvegarder la santé de la population. Par ailleurs, elle comporte une disposition qui limite l'essor de cette industrie dans la mesure où le capital des laboratoires pharmaceutiques doit appartenir pour 51% à un ou plusieurs pharmaciens et pour 26% au moins à des pharmaciens autorisés à exercer dans le Royaume.

À l'heure où les grands laboratoires développent une optique capitaliste incitant à la concentration et à des investissements massifs, cette disposition peut freiner l'essor de l'industrie locale.

De plus, le Dahir de 1960, en protégeant l'industrie nationale, l'a confinée dans une activité de sous-traitance. Les matières premières sont importées puis assemblées sous licence, moyennant des royalties : 78% des médicaments produits au Maroc le sont sous licence, 22% seulement sont des génériques (source : Ministère de la Santé). Aucune industrie ne s'est, par conséquent, développée en amont de la chaîne de production, et les échanges entre industriels demeurent extrêmement limités. L'industrie locale ne fournit actuellement que très peu de matières, incluant l'alcool, le sucre et les emballages de base.

### 3.3 Taille du marché

La taille du marché est aussi un handicap structurel. L'obligation de produire au Maroc tous les médicaments<sup>5</sup>, a contraint les laboratoires marocains à se doter de nombreuses lignes de production pour y réaliser des séries courtes compte tenu de l'étroitesse du marché, alors que même la fabrication de produits intermédiaires ou des principes actifs tendent à être produits selon une logique mondiale, permettant aux grands laboratoires internationaux de réaliser des économies d'échelle. Enfin, les plus grands laboratoires du pays restent, au regard des autres usines dans le monde de petites unités.

### 3.4 Approvisionnement du secteur

Au Maroc, l'industrie pharmaceutique subit des contraintes malgré son dynamisme affirmé. Il s'agit de sa dépendance totale vis-à-vis de l'extérieur pour l'approvisionnement en matières premières actives. Même une grande part des emballages et des articles de conditionnement doit être achetée à l'étranger.

---

<sup>5</sup> Il s'agit des médicaments à fort taux de consommation au Maroc

De plus, cette dépendance vis-à-vis de l'étranger s'avère difficile à lever tant que les laboratoires nationaux n'ont pas encore de services pour la recherche et le développement. Ces derniers se limitent en effet à la production et restent dépendants des licences qu'ils détiennent.

## II. ACTIVITE DE PROMOPHARM S.A.

### 1. Métiers :

PROMOPHARM S.A. est spécialisée dans la production, la commercialisation, la représentation, l'importation et l'exportation de toutes spécialités pharmaceutiques, de tous produits para-pharmaceutiques, de dermo-pharmaceutiques et de cosmétologie.

### 2. Produits:

PROMOPHARM S.A. dispose d'un catalogue d'environ 150 produits répartis en trois catégories :

#### 2.1 Produits sous licence

La société fabrique et distribue sous licence<sup>6</sup> une large gamme de produits notamment :

PRODUITS	LABORATOIRES	PAYS
Néocodion, Polydexa, Ery, Nordaz, Tonicalcium, etc.	RECORDATI	ITALIE
Utrogestan, Lenitral, Percutalgine, etc.	BESINS International	BELGIQUE
Dermofix.	FERRER	ESPAGNE
Bactox.	INNOTECH	FRANCE
Art 50, Veinamitol.	NEGMA	FRANCE
Brexin, Liometacen, Riacen, Totifen, Butovent, Clenil,	CHIESI SA	ITALIE

#### 2.2 Les produits similaires ou génériques :

Les produits génériques fabriqués et commercialisés par PROMOPHARM S.A., suite à l'acquisition de dossiers, sont les suivants : Ranimat, Diurimat, Ulcemat et Glycémat. En revanche, les produits génériques dont les dossiers sont montés par PROMOPHARM S.A., correspondent aux produits essentiels destinés aux besoins des cliniques et des hôpitaux. Il s'agit d'ampoules injectables d'Adrénaline, d'Atropine, de Sodium Chlorure, de Potassium Chlorure, et d'Eau P.P.I.

#### 2.3 Les produits dermo-cosmétiques :

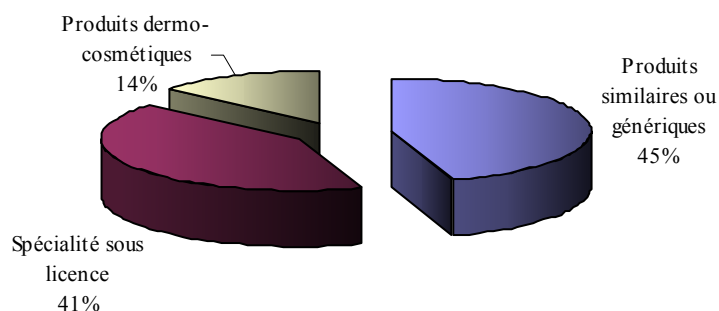
PROMOPHARM S.A. assure la promotion et la distribution de produits dermo-cosmétiques de haut de gamme importés de France à l'état fini. La société a des contrats de commercialisation de produits para-pharmaceutiques avec les sociétés LIERAC, PHYTO, LED, COSMODEX et ARKOPHARMA dont elle est la représentante exclusive au Maroc.

Dans l'ensemble, la société commercialise des produits jeunes destinés à des maladies chroniques ayant, par conséquent, un fort potentiel de croissance.

Afin d'optimiser sa stratégie de production, PROMOPHARM S.A. définit 4 classes de produits par ordre de priorité de A à D, avec dans la classe A, les produits à marge élevée et à fort potentiel de croissance et dans la classe D, les produits à faible marge et en phase de déclin.

<sup>6</sup> Il convient de signaler qu'aucun contrat de licence n'arrivera à échéance dans l'année à venir.

### Ventilation du chiffre d'affaires par spécialités



Source : PROMOPHARM S.A.

En 2001, 45% du chiffre d'affaires de PROMOPHARM S.A. a été réalisé par les produits similaires ou génériques fabriqués par la société elle-même contre 41% généré par les produits fabriqués sous licence. Les 14% restant ont été drainés par les produits dermo-cosmétiques importés de France.

### **3. Politique d'approvisionnement :**

Les approvisionnements de PROMOPHARM S.A. se composent de principes actifs, d'excipients, d'additifs notamment le sucre et les colorants, et d'articles de conditionnement tels que les emballages et les tubes.

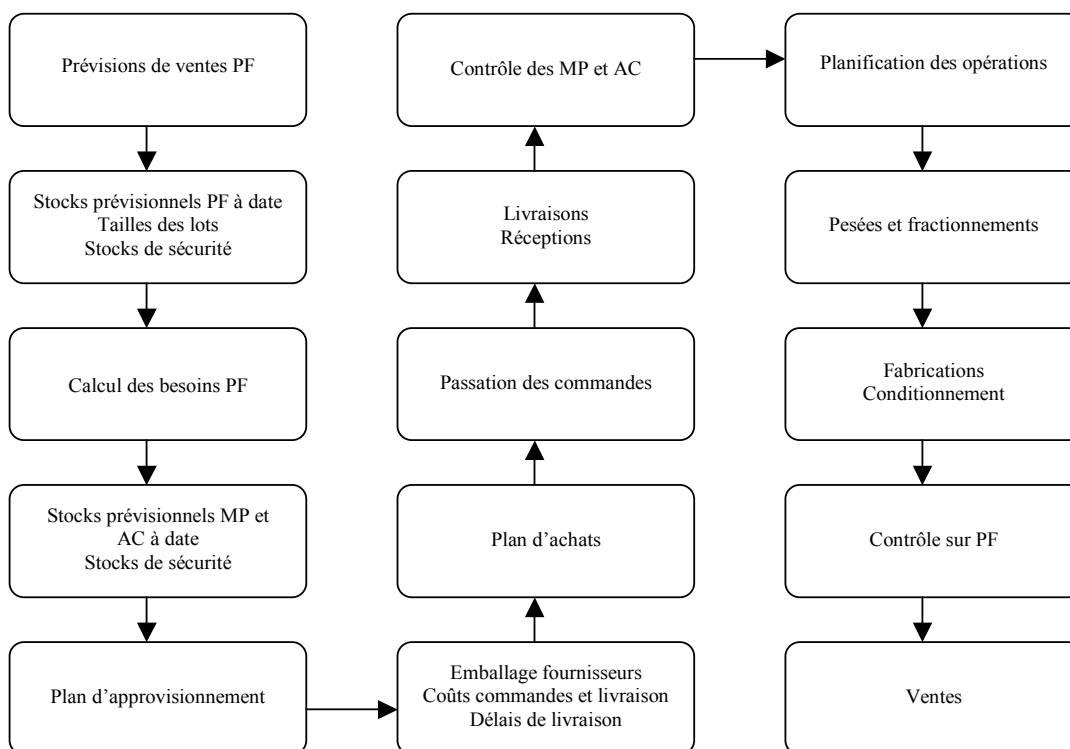
La société s'approvisionne en principes actifs contractuellement auprès des laboratoires pourvoyeurs de licence. Dans la plupart des cas, les prix d'achat sont indexés et encadrés par rapport aux prix spot de Londres ou de Rotterdam. Les excipients et additifs sont, en général, importés auprès de fournisseurs étrangers. Les articles de conditionnement à savoir les emballages en carton, les tubes et films en aluminium, les bouteilles et ampoules en verre, les films en PVC sont achetés localement auprès de fournisseurs de premier ordre.

Pour leur part, les délais de règlement offerts par les fournisseurs varient en fonction de leur origine. Ainsi, les fournisseurs locaux accordent à PROMOPHARM S.A. en moyenne un délai de 90 jours d'achats contre une moyenne de 120 jours d'achats accordés par les fournisseurs étrangers.

Le cadre législatif impose aux producteurs pharmaceutiques de disposer d'un stock minimum réglementaire de trois mois de chiffre d'affaires pour les produits finis et pour les matières premières. La société a adopté une politique d'approvisionnement rigoureuse sur la base d'un plan d'approvisionnement élaboré avec l'appui d'un logiciel informatique développé en interne par les équipes de PROMOPHARM S.A..

Sur la base des prévisions de ventes, le logiciel permet en effet d'obtenir le plan d'approvisionnement et le plan d'achat des matières premières en tenant compte des niveaux de stocks et des délais de livraison.

Dans le but d'améliorer son système d'information, PROMOPHARM S.A. a acquis en septembre 2001 un progiciel de gestion intégré de référence internationale. L'exploitation de celui-ci a débuté en janvier 2002.



*Schéma descriptif de la politique d'approvisionnement de PROMOPHARM S.A.*

*Source : PROMOPHARM S.A.*

#### **4. Politique de distribution :**

La promotion des produits de PROMOPHARM S.A. est assurée par PROMOPLUS, une filiale de MOUSSAHAMA S.A.. Celle-ci dispose d'un effectif de 85 personnes, dont 70 délégués médicaux spécialisés. Chacun de ces délégués est spécialisé dans une ou plusieurs classes thérapeutiques, et assure la promotion des produits auprès du corps médical sur une zone géographique déterminée.

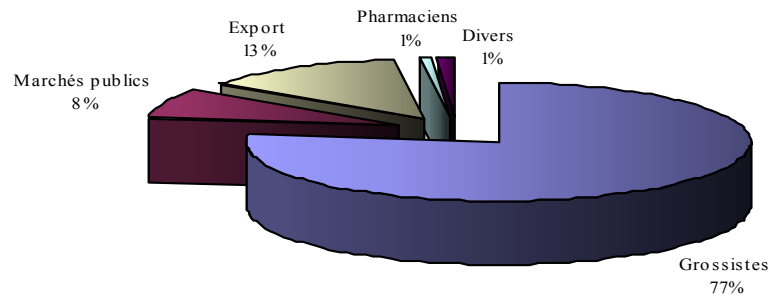
La majeure partie des produits de PROMOPHARM S.A. est constituée de médicaments de prescription. Le marché cible de la société étant principalement le corps médical. Ainsi, la force de vente couvre 6 000 médecins avec une fréquence moyenne de 5 visites annuellement.

Près de 80% de la production de PROMOPHARM S.A. est écoulee auprès d'un réseau constitué de 32 grossistes répartiteurs. Ils sont implantés dans toutes les régions du Maroc, ce qui leur permet de livrer les officines à la demande et dans des délais relativement courts.

Six groupes régionaux de grossisteries contrôlent la distribution de produits pharmaceutiques. A travers la holding MOUSSAHAMA, PROMOPHARM S.A. contrôle et possède une participation dans deux de ces groupes ; lesquels détiennent, selon la direction de la société, 45% de parts de marché de la grossisterie. Les 20% restant des produits finis de PROMOPHARM S.A. sont destinés aux marchés étatiques et à l'export. Notons que l'Algérie constitue le seul marché à l'export de la société.

Les délais de règlement clients se fixent en moyenne entre 60 et 65 jours de chiffre d'affaires pour les grossisteries. Ces délais sont, par ailleurs, plus longs pour les clients algériens et s'établissent entre 6 à 9 mois du chiffre d'affaires, en raison des délais de livraison assez longs, qui se fixent eux-mêmes en moyenne à 3 mois.

## Ventilation du chiffre d'affaires 2001 par catégorie de clients



Source : PROMOPHARM S.A.

En 2001, les grossistes ont généré 77% du chiffre d'affaires de la société, soit KMAD 149 674. Les exportations et les ventes aux marchés publics s'élèvent à KMAD 24 830 et à KMAD 14 580, représentant respectivement 13% et 8% des réalisations commerciales de PROMOPHARM S.A.. Les 2% restant étant drainé par les pharmaciens et autres.

### 5. Politique des prix :

La formation des prix des médicaments est tributaire d'une réglementation rigoureuse. Selon que le produit est importé ou fabriqué localement, la procédure de calcul diffère et répond à des règles strictes :

#### 5.1 Produits importés :

Le prix des médicaments importés est indexé sur le coût d'achat et le prix de référence du pays d'origine. Ce prix est régi par un arrêté ministériel datant de 1969 dont le mode de calcul est le suivant :

$$\text{PPM} = \text{prix FOB} \times \text{taux de change} + \text{frais d'approche}^7 + \text{coefficient d'homologation}^8.$$

En revanche, s'il existe un produit similaire fabriqué localement, le Prix Public Marché -PPM- est indexé sur le prix moyen.

#### 5.2 Produits fabriqués localement :

Leur prix est formé des éléments suivants :

- Coût d'achat des matières premières ;
- Coût de fabrication ;
- Coût de conditionnement ;
- Marge de la société pharmaceutique ;
- Marge du grossiste (10%) ;
- Marge du pharmacien (30%).

<sup>7</sup> Ils sont de MAD 3 par kilogramme.

<sup>8</sup> Il englobe les marges grossistes, pharmaciens et droits de douane et taxes.

## **6. Site de production :**

Le site de production de PROMOPHARM S.A. s'étend sur une superficie de 17 578 m<sup>2</sup> dont 93% couvert, soit 16 300 m<sup>2</sup>. La société possède également un terrain de 2 000 m<sup>2</sup> mitoyen à son usine.

Le processus de production de PROMOPHARM S.A. s'étend sur trois bâtiments de l'usine :

- **Le bâtiment de production I** : étalé sur une superficie de 1 840 m<sup>2</sup>, ce bâtiment est conçu pour :
  - La fabrication et le conditionnement des formes solides ;
  - La fabrication et le conditionnement des sirops ;
  - La fabrication et le conditionnement des médicaments sous forme pâteuse ;
  - Le conditionnement général ;
  - Le Contrôle qualité et la pharmacothèque ;
  - L'assurance qualité.
- **Le bâtiment de production II** : d'une superficie de 2 000 m<sup>2</sup>, ce bâtiment abrite :
  - La fabrication et le conditionnement des formes sèches ;
  - La fabrication et le conditionnement des solutés injectables ;
  - La fabrication et le conditionnement des ampoules buvables.
- **Le bâtiment de production III** : ce bâtiment, dont la superficie est de 1 250 m<sup>2</sup>, couvre :
  - La fabrication et le conditionnement des pénicillines orales ;
  - La fabrication et le conditionnement des pénicillines injectables ;
  - Le stockage des pénicillines.

Les conditions d'hygiène des locaux sont conformes aux recommandations relatives aux « Bonnes Pratiques de Fabrication<sup>9</sup> » (BPF).

## **7. Processus de production**

Le processus général de production de PROMOPHARM S.A. se compose des six étapes suivantes :

- *Pesée et fractionnement* : Cette étape consiste à peser les matières premières et à fractionner les articles de conditionnement qui vont être utilisés par la production. Ces produits sont ensuite livrés à la transformation.
- *Fabrication* : Les matières premières subissent un traitement spécifique indiqué dans un protocole de fabrication précisant par ailleurs les conditions de température, de pression, de filtration d'air, de stérilisation, etc.
- *Conditionnement primaire* : Le produit semi-fini obtenu est ensuite réparti dans son conditionnement primaire (en contact direct avec le produit) : Blisters pour les comprimés et gélules, flacons pour les sirops, tubes pour les pommades et ampoules pour les injectables et buvables.

---

<sup>9</sup> Normes internationales fixant les exigences de la profession à tous les niveaux : Fabrication, conditionnement, etc

- *Conditionnement secondaire* : Le produit semi-conditionné obtenu précédemment est emballé dans son conditionnement secondaire (sans contact avec le produit). Le produit est ainsi mis en étui et ensuite en carton. Celui-ci doit laisser apparaître clairement le nom du produit, son dosage et sa présentation, le prix, le numéro de lot et la date de péremption.
- *Contrôle qualité* : Parallèlement à chaque étape du processus de production et à la fin de l'étape de conditionnement secondaire, le produit subit des contrôles devant garantir que le lot fabriqué respecte toutes les prescriptions réglementaires figurant dans son dossier d'autorisation de Mise sur le Marché -A.M.M-. Cette étape est suivie d'un examen complet de tous les éléments du dossier de lot (enregistrements des différents actes effectués) par l'assurance de qualité, avant d'autoriser la mise en vente du lot.

Le contrôle de qualité assure ainsi le contrôle des matières premières, des articles de conditionnement et des produits finis ; et participe activement au suivi de la qualité à tous les stades de production.

Le département « assurance de qualité » veille, quant à lui, à l'application stricte des procédures de fabrication. Sa mission consiste également à gérer la mise en place de la documentation technique, assurer le suivi des conditionnements d'environnement, et participer activement à la formation du personnel.

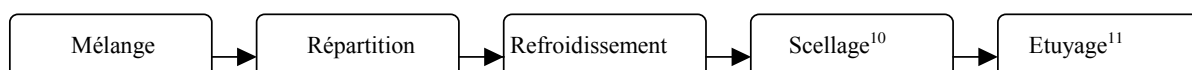
Ces moyens techniques et humains devraient permettre à PROMOPHARM S.A., en 2002, de parvenir au respect des normes B.P.F et de faire certifier son unité par rapport à ce référentiel.

- *Stockage* : Les lots de produits finis acceptés par l'assurance qualité sont ensuite transférés au magasin de distribution où ils sont disponibles pour la vente.

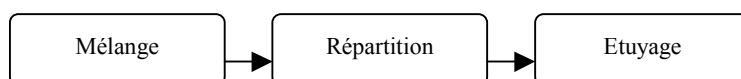
Le processus de production de PROMOPHARM S.A. diffère selon les produits et les formes de médicaments à produire. La description des processus par forme de produit se présente comme suit :

### **Formes pâteuses :**

#### *Processus de fabrication des suppositoires*

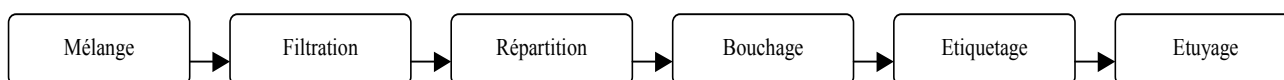


#### *Processus de fabrication des pommades*



### **Formes liquides :**

#### *Processus de fabrication des sirops et gouttes*



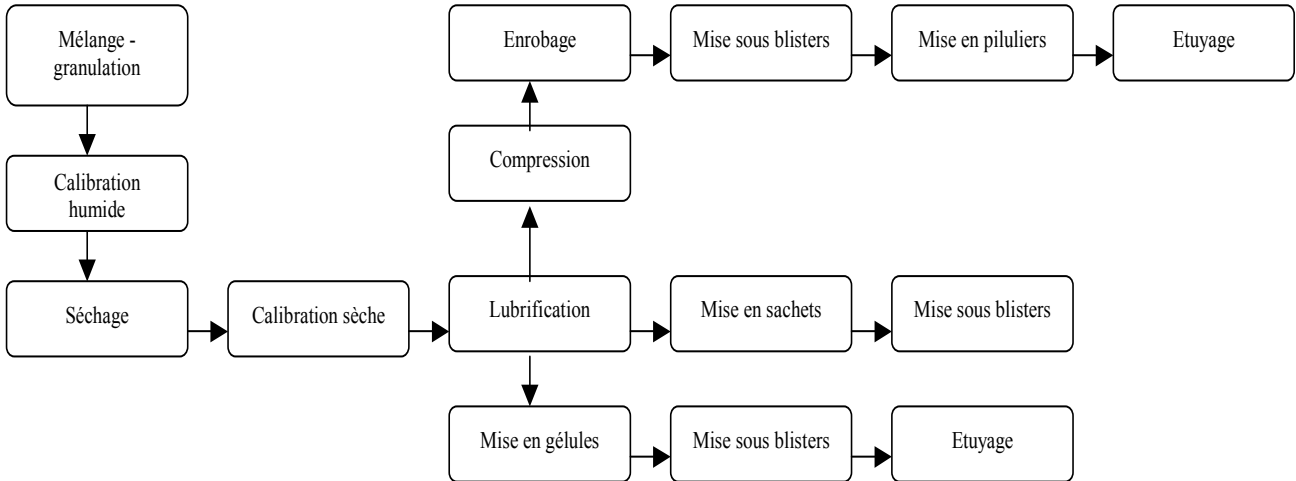
<sup>10</sup> Action de fermer hermétiquement.

<sup>11</sup> Mettre le produit en étui. Il s'agit du conditionnement secondaire.

*Processus de fabrication des ampoules*

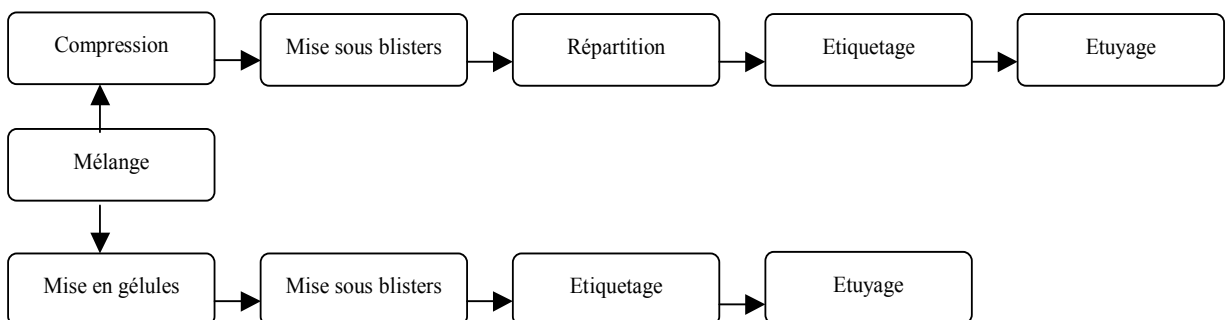


**Formes solides :**

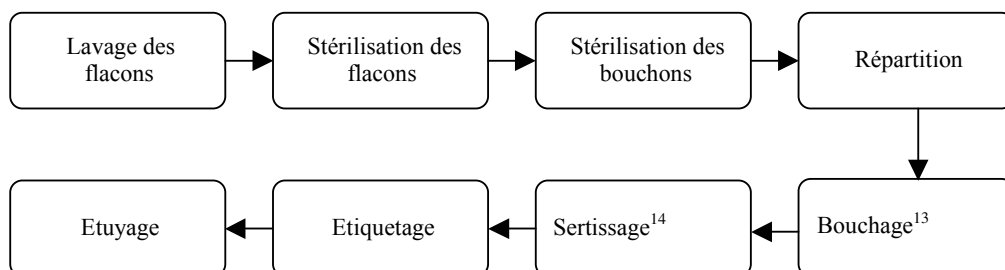


**Pénicillines orales et injectables :**

*Processus de fabrication des formes orales*



*Processus de fabrication des formes injectables*

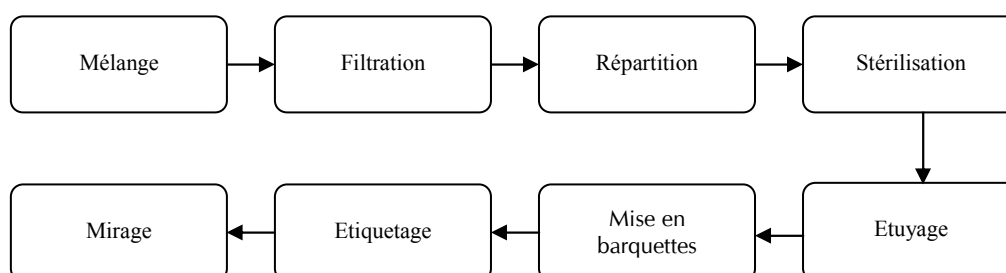


<sup>12</sup> Action d'observer les solutés injectables afin de s'assurer de l'état de leur contenu.

<sup>13</sup> Action de fermer.

<sup>14</sup> Action de fixer une ou des pièces de métal mince, des tôles en rabattant les bords.

### *Processus de fabrication des solutés injectables*



## **8. Gestion des déchets**

L'industrie pharmaceutique rejette des déchets, notamment toxiques. Afin de limiter ces émanations, le gouvernement impose une réglementation stricte en matière de stockage et de destruction des déchets pharmaceutiques.

En effet, la circulaire du Ministère de la Santé N°42 DRH/10 du 14 juin 1996 fixe les modalités de détention, de collecte et de transport des matières et produits avariés ou détériorés en vue de leur destruction.

PROMOPHARM S.A. se soumet rigoureusement à la loi en matière de gestion de déchets et dispose de procédures de destruction et de stockage bien établies.

### III. CADRE REGLEMENTAIRE DE PROMOPHARM S.A.

---

#### 1. Conditions d'obtention de l'autorisation de fabrication et de distribution

La fabrication et la commercialisation de produits pharmaceutiques sont soumises à l'obtention d'une Autorisation de Débit, telle que régie par le décret n°2-76-266 du 6 mai 1977 relatif à l'agrément à l'autorisation de débit des spécialités pharmaceutiques et à la publicité des médicaments spécialisés à l'officine et des spécialités pharmaceutiques.

PROMOPHARM S.A. respecte toutes les procédures relatives à la commercialisation des médicaments. En effet, il est impossible de fabriquer et de commercialiser un produit pharmaceutique sur le territoire marocain sans avoir obtenu un Avis de Débit, puisque les unités de fabrication de produits pharmaceutiques sont régulièrement soumises à des contrôles sur place très stricts de la part de représentants du Ministère de la Santé Publique.

La procédure d'obtention de l'autorisation de fabrication et de distribution est la suivante, selon qu'il s'agit d'un Produit exploité sous Licence ou d'un Produit Générique.

##### *1.1 Produits exploités sous Licence*

Les démarches nécessaires à la production et à la commercialisation de ce type de produits sont explicitées ci-dessous :

- Elaboration d'une étude marketing et d'une étude financière préalables à la mise du Produit sur le marché ;
- Elaboration des :
  - Dossier d'Enregistrement, lequel devrait comprendre un dossier de contrôle du produit intermédiaire, un dossier de contrôle du produit fini et une étude de stabilité du produit fini ;
  - Dossier Pharmaco Toxicologique, en vue de dégager la toxicité du Produit suite à des essais effectués sur des animaux ;
  - Et du Dossier Clinique ;
- Présentation de l'Autorisation de Mise sur le Marché -A.M.M- du pays d'origine, ainsi que du prix de vente originaire ;
- Résumé pharmaceutique et technique du Produit ;
- Proposition au Ministère de la Santé Publique du cadre de prix du Produit ;
- Demande de commercialisation du Produit auprès du Ministère de la Santé Publique :
  - Réunion de la commission de la Division des Médicaments et de la Pharmacie ;
  - Obtention de l'accord de principe de la part du Ministère de la Santé Publique ;
  - Fabrication du Produit ;
  - Envoi d'un échantillon du Produit au Laboratoire National de Contrôle des Médicaments -LNCM- ;
- Réception d'un avis favorable du LNCM ;
- Obtention de l'Avis de Débit du Ministère de la Santé Publique ;
- Détermination, par le Ministère de la Santé Publique, du cadre de prix de commercialisation du Produit.

## 1.2 Produits similaires ou génériques

Concernant les produits similaires, usuellement appelés Produits Génériques, qu'il s'agisse d'une Acquisition du Dossier de Fabrication commercialisé par un laboratoire étranger ou du montage du dossier par PROMOPHARM S.A., la procédure d'obtention de l'Avis de Débit est la même que celle pour les Produits exploités sous Licence, à l'exception toutefois de l'élaboration des Dossiers qui concerne uniquement le Dossier d'Enregistrement.

## **2. Réglementation douanière applicable au secteur**

Les matières premières intervenant dans la fabrication des produits pharmaceutiques sont pour la plupart importées par PROMOPHARM S.A., et leur importation est soumise à la Nomenclature Douanière établie par le Dahir du 27 mai 1957 portant fixation du tarif des droits de douane à l'importation tel que modifié par le Dahir du 06 septembre 1961. Certaines matières premières peuvent bénéficier d'une exonération totale ou partielle des droits de douane, à la condition toutefois de démontrer la nécessité et le caractère vital de la matière.

## **3. Environnement contractuel de PROMOPHARM S.A.**

La société a signé de nombreux contrats avec des sociétés pharmaceutiques étrangères. Il s'agit essentiellement de contrats de partenariat (incluant la fabrication et la distribution) conclus pour une durée de cinq ou dix ans, renouvelable par tacite reconduction. Les partenaires pharmaceutiques étrangers sont notamment les sociétés BOUCHARA RECORDATI, BESINS INTERNATIONAL, NEGMA, FERRER INTERNATIONAL, INNOTHERA, PHARMAPHARM et CHIESI, ce dernier étant le partenaire principal de PROMOPHARM S.A. dont il est actionnaire et administrateur.

Ces contrats sont conclus en contrepartie d'une des options suivantes :

- Un versement de royalties ;
- Un versement de royalties, assortis d'une obligation d'achat de matières premières ;
- Une obligation d'achat de matières premières.

La société a également conclu des contrats de commercialisation de produits para-pharmaceutiques avec les sociétés LIERAC, PHYTOSOLBA, LED (Laboratoire d'Evolution Dermatologique), COSMODEX et ARKOPHARMA, dont elle est la représentante exclusive au Maroc.

## **PARTIE V :**

---

### **SITUATION FINANCIERE DE PROMOPHARM S.A.**

## I. ANALYSE DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

### 1. Chiffre d'affaires

En K MAD	1999	Var. %	2000	Var. %	2001
Ventes de marchandises en l'état (1)	21 680	13,6%	24 626	6,6%	26 247
Ventes de biens et services produits	164 207	-8,3%	150 657	15,2%	173 477
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>185 886</b>	<b>-5,7%</b>	<b>175 282</b>	<b>13,9%</b>	<b>199 725</b>
Achats revendus de marchandises (2)	16 772	1,5%	17 025	6,7%	18 157
<b>Marge brute sur ventes en l'état (1) – (2)</b>	<b>4 907</b>	<b>54,9%</b>	<b>7 601</b>	<b>6,4%</b>	<b>8 090</b>

Source : PROMOPHARM S.A.

La production du secteur pharmaceutique marocain connaît une stagnation depuis cinq ans. La faiblesse de la consommation locale en est le principal handicap. En revanche, le marché de médicaments s'apprécie en valeur tirant profit de l'apport de nouveaux produits sur le marché marocain. Notons par ailleurs qu'aucune augmentation des prix n'a été opérée depuis 1996.

En 2000, PROMOPHARM S.A. a amélioré ses réalisations commerciales sur le marché local privé. Celui-ci a absorbé 82,7% des ventes de la société en 2000, enregistrant une progression de 7,2% par rapport à l'exercice précédent à KMAD 144 966.

En revanche, les ventes à l'export de la société ont reculé de 52,1% pour se fixer à KMAD 18 293. En effet, les livraisons à l'export durant le 4<sup>ème</sup> trimestre 1999 n'ont été réellement consommées en Algérie que durant le 1<sup>er</sup> semestre 2000. Le chiffre d'affaires global de la société s'est ainsi établi en 2000 à KMAD 175 282, en baisse de 5,7%.

En K MAD	1 999	Part en %	2 000	Part en %	2001	Part en %
Marché local privé spécialistes	123 690	66,5%	132 520	75,6%	138 112	69,2%
Marché local privé dermopharmacie	11 568	6,2%	12 446	7,1%	13 075	6,5%
Marché local public	12 378	6,7%	12 023	6,9%	16 323	8,2%
Marché export	38 250	20,6%	18 293	10,4%	24 830	12,4%
Livraisons à soi-même	-	-	-	-	7 385	3,7%
<b>TOTAL</b>	<b>185 886</b>	<b>100,0%</b>	<b>175 282</b>	<b>100,0%</b>	<b>199 725</b>	<b>100,0%</b>

Ventilation du chiffre d'affaires de PROMOPHARM S.A. par marché

Source : PROMOPHARM S.A.

En 2001, la société consolide sa position sur le marché pharmaceutique marocain, marquant une évolution à deux chiffres de ses réalisations commerciales. Ainsi, le chiffre d'affaires de PROMOPHARM S.A. s'est monté à KMAD 199 725, en progression de 13,9%. Cette performance est redevable à l'évolution des ventes de la société aussi bien sur le marché local qu'à l'export, lesquelles se sont appréciées de 6,7% et 35,7% respectivement.

Hormis les ventes d'échantillons à soi-même, comptabilisées à partir de 2001, le chiffre d'affaires réel de PROMOPHARM S.A. s'est établi au terme de cet exercice à KMAD 192 340, en hausse de 9,7%.

La marge brute sur les ventes en l'état s'apprécie, quant à elle, de 54,9% en 2000 à KMAD 7 601, tirant profit de la bonne tenue des ventes des produits dermo-cosmétiques. En 2001, elle s'est améliorée à 6,4% pour s'établir à KMAD 8 090.

## 2. Consommation

En K MAD	1999	Var. %	2000	Var. %	2001
Achats consommés de matières et fournitures	79 142	-9,2%	71 879	8,2%	77 798
Autres charges externes	22 674	-0,9%	22 519	48,6%	33 467
<b>Consommation de l'exercice</b>	<b>101 815</b>	<b>-7,3%</b>	<b>94 398</b>	<b>17,9%</b>	<b>111 265</b>

Source : PROMOPHARM S.A.

En 2000, la consommation de l'exercice évolue de -7,3% pour s'établir à KMAD 94 398 contre KMAD 101 815 un exercice auparavant, ramenant la part de la consommation de l'exercice dans le chiffre d'affaires à 53,9% contre 54,8%. Cette appréciation dénote des efforts déployés par le Management de la société en matière d'optimisation des achats. En effet, l'acquisition d'équipements nouveaux et la mise en place de nouvelles procédures ont impliqué des gains de productivité : la part des achats consommés de matières et fournitures dans le chiffre d'affaires est passée de 42,6% en 1999 à 41,0% en 2000.

En 2001, en accompagnement du développement de l'activité de la société, la consommation de l'exercice s'est affichée en progression de 17,9% à KMAD 111 265, représentant de ce fait 55,7% du chiffre d'affaires 2001. Cet accroissement tient compte :

- D'une part, de la hausse de 8,2% des achats consommés de matières et fournitures, à KMAD 77 798. Les efforts d'optimisation des achats se sont ainsi soldés par une diminution de la part des achats dans le chiffre d'affaires, laquelle s'est fixée en 2001 à 39,0% ;
- D'autre part, de l'élévation de 48,6% des autres charges externes, à KMAD 33 467. Dès l'exercice 2001, ce poste inclue le prix de revient des échantillons vendus à soi-même.

## 3. Valeur ajoutée

En K MAD	1999	Var. %	2000	Var. %	2001
Marge brute sur ventes en l'état (1)	4 907	54,9%	7 601	6,4%	8 090
Production de l'exercice (2) <sup>15</sup>	167 215	-7,5%	154 592	15,1%	177 920
Consommation de l'exercice (3)	101 815	-7,3%	94 398	17,9%	111 265
<b>Valeur ajoutée (1) + (2) – (3)</b>	<b>70 307</b>	<b>-3,6%</b>	<b>67 795</b>	<b>10,3%</b>	<b>74 744</b>
<b>Taux de valeur ajoutée<sup>16</sup></b>	<b>37,8%</b>		<b>38,7%</b>		<b>37,4%</b>

Source : PROMOPHARM S.A.

En 2000, PROMOPHARM S.A. affiche une valeur ajoutée en baisse de 3,6%, à KMAD 67 795 contre KMAD 70 307 un exercice auparavant. Cette situation est imputable au recul de la production de l'exercice, atténuée toutefois par l'amélioration de la consommation de la société. Le taux de valeur ajoutée est, quant à lui, passé de 37,8% en 1999 à 38,7% en 2000, grâce à une amélioration de la marge brute et à une maîtrise des achats consommés.

En 2001, la valeur ajoutée dégagée par la société s'inscrit en hausse de 10,3% à KMAD 74 744, en raison notamment de l'amélioration de la production de l'exercice. Le taux de valeur ajoutée s'est, pour sa part, fixé à 37,4%, sous l'effet d'un accroissement des autres charges externes.

<sup>15</sup> Production de l'exercice = Ventes de biens et services + variation de stocks produits + Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même.

<sup>16</sup> Valeur ajoutée / CAHT

#### 4. Excédent Brut d'Exploitation

En K MAD	1999	Var. %	2000	Var. %	2001
Valeur ajoutée	70 307	-3,6%	67 795	10,3%	74 744
Subventions d'exploitation	498	-92,3%	38	-100,0%	0
Impôts et taxes	455	-35,9%	292	142,1%	706
Charges de personnel	29 612	9,0%	32 284	9,1%	35 229
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>40 738</b>	<b>-13,5%</b>	<b>35 257</b>	<b>10,1%</b>	<b>38 810</b>
<b>Marge brute d'exploitation<sup>17</sup></b>	<b>21,9%</b>		<b>20,1%</b>		<b>19,4%</b>

Source : PROMOPHARM S.A.

Au titre de l'exercice 2000, PROMOPHARM S.A. dégage un excédent brut d'exploitation en régression de 13,5% à KMAD 35 257. Cette baisse est principalement liée à l'accroissement des charges de personnel de 9,0% à KMAD 32 284, dû à :

- l'augmentation de l'effectif de la société passant de 305 personnes en 1999 à 326 en 2000 ;
- la hausse de 10% des salaires mensuels de base appliquée à 177 salariés dont la rémunération est inférieure ou égale à MAD 4 000 par mois.

En 2001, l'excédent brut d'exploitation totalise un montant de KMAD 38 810, enregistrant une progression de 10,1%, tiré à la hausse par l'amélioration de la valeur ajoutée. Par ailleurs, les charges de personnel se sont accrues de 9,1%, à KMAD 35 229, sous l'effet de l'accroissement de 12% de l'effectif temporaire de PROMOPHARM S.A. à 93 personnes. Pour leur part, les impôts et taxes ont évolué de 142,1% pour s'établir à KMAD 706, suite au paiement de la taxe d'édilité.

Le taux de marge brute d'exploitation s'établit ainsi à 19,4% en 2001 contre 20,1% et 21,9% respectivement en 2000 et en 1999, faisant suite à un accroissement de l'excédent brut d'exploitation moins soutenu que celui du chiffre d'affaires.

#### 5. Résultat d'Exploitation

En K MAD	1999	Var. %	2000	Var. %	2001
Excédent Brut d'Exploitation	40 738	-13,5%	35 257	10,1%	38 810
Autres produits d'exploitation	0,00		0,00		0,00
Autres charges d'exploitation	350	0,3%	351	-0,3%	350
Reprises d'exploitation ; transferts de charges	658	ns	3 263	-38,2%	2 018
Dotations d'exploitation	9 183	32,8%	12 191	10,5%	13 470
<b>Résultat d'Exploitation</b>	<b>31 863</b>	<b>-18,5%</b>	<b>25 977</b>	<b>4,0%</b>	<b>27 007</b>
<b>Marge opérationnelle<sup>18</sup></b>	<b>17,1%</b>		<b>14,8%</b>		<b>13,5%</b>

Source : PROMOPHARM S.A.

A fin 2000, le résultat d'exploitation de PROMOPHARM S.A. s'est élevé à KMAD 25 977, en baisse de 18,5% par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution tient compte de la variation de l'excédent brut d'exploitation, conjugué à l'augmentation des dotations d'exploitation elles-mêmes redevables à la politique d'investissement de la société. Par ailleurs, les reprises ont augmenté à KMAD 3 263, en

<sup>17</sup> EBE / CAHT

<sup>18</sup> Résultat d'exploitation / CAHT

raison du recouvrement de certaines créances en souffrance concernant des sociétés étatiques algériennes.

En 2001, le résultat d'exploitation affiche une progression de 4,0% à KMAD 27 007, tiré à la hausse par le niveau de l'excédent brut d'exploitation. Le taux de marge opérationnelle s'est ainsi fixé à 13,5% en 2001 contre 14,8% en 2000 et 17,1% en 1999.

## 6. Résultat financier

En K MAD	1999	Var. %	2000	Var. %	2001
Produits financiers	741	37,4%	1 018	-14,9%	867
Charges financières	6 608	1,8%	6 724	-7,8%	6 199
<b>Résultat financier</b>	<b>-5 867</b>	<b>2,8%</b>	<b>-5 706</b>	<b>6,5%</b>	<b>-5 333</b>

Source : PROMOPHARM S.A.

Le résultat financier de PROMOPHARM S.A. est principalement constitué de charges financières relatives aux dettes de financement. Malgré son solde négatif sur la période étudiée, le résultat financier s'apprécie de 2,8% en 2000 et de 6,5% en 2001 pour s'établir à KMAD -5 706 et à KMAD -5 333 respectivement.

En 2001, les produits de placement des excédents de trésorerie ont été contrebalancés par les pertes de change dues à la dévaluation du dirham, opérée au mois d'avril de cette même année.

## 7. Résultat net

En K MAD	1999	Var. %	2000	Var. %	2001
Résultat d'Exploitation	31 863	-18,5%	25 977	4,0%	27 007
Résultat financier	-5 867	2,8%	-5 706	6,5%	-5 333
Résultat courant	25 996	-22,0%	20 271	6,9%	21 674
Résultat non courant	-5 197	-111,7%	610	-41,0%	360
Impôt sur les résultats	1 907	4,4%	1 992	-100,0%	0
<b>Résultat net</b>	<b>18 892</b>	<b>-</b>	<b>18 889</b>	<b>16,6%</b>	<b>22 034</b>
<b>Marge nette<sup>19</sup></b>	<b>10,2%</b>		<b>10,8%</b>		<b>11,0%</b>

Source : PROMOPHARM S.A.

PROMOPHARM S.A. affiche en 2000 un résultat net de KMAD 18 889, en quasi-stagnation par rapport à 1999. Ce niveau de résultat tient compte d'une amélioration du résultat non courant, lequel est passé de KMAD -5 197 en 1999 à KMAD 610 en 2000 sous l'effet d'une reprise de provisions pour investissements pour un montant de KMAD 5 623.

En 2001, le bénéfice net de la société s'est monté à KMAD 22 034 en progression de 16,6%. Cette appréciation tient compte d'un accroissement de 6,9% du résultat courant à KMAD 21 674 conjuguée à une annulation de la Participation à la Solidarité Nationale -PSN-. La société ayant en effet bénéficié de la suppression de la PSN rentrant dans le cadre de la loi de finances 2001.

En outre, PROMOPHARM S.A. tire profit de l'exonération de l'Impôt sur les Sociétés, comme stipulé dans le Code des Investissements. En effet, en raison de son implantation dans la zone 4, la société est

<sup>19</sup> Résultat net / CAHT

exemptée de l'IS lors des cinq premières années suivant son permis d'habiter. Dans la deuxième phase allant de 2002 à 2006, PROMOPHARM S.A. sera exonérée de l'IS à hauteur de 50%.

En définitif, la marge nette de PROMOPHARM S.A. s'affiche en amélioration, passant de 10,2% en 1999 à 10,8% en 2000 et à 11,0% en 2001.

## 8. Autofinancement

En K MAD	1999	Var. %	2000	Var. %	2001
Capacité d'autofinancement (1)	33 197	-16,0%	27 890	20,1%	33 502
Distribution de bénéfice (2)	7 500	99,3%	14 950	-34,9%	9 750
<b>Autofinancement (1) – (2)</b>	<b>25 697</b>	<b>-49,6%</b>	<b>12 940</b>	<b>83,6%</b>	<b>23 752</b>

Source : PROMOPHARM S.A.

En 2000, La capacité d'autofinancement de PROMOPHARM S.A. se chiffre à KMAD 27 890 contre KMAD 33 197 en 1999, en dépréciation de -16,0%. Cette situation est imputable à un accroissement des reprises non courantes, lesquelles ont atteint en 2000 KMAD 5 632 contre KMAD 238 une année auparavant. En 2001, la capacité d'autofinancement suit la tendance haussière du résultat net et s'inscrit en progression de 20,1% à KMAD 33 502.

Après distribution des bénéfices, l'autofinancement de la société s'est établi à KMAD 12 940 en 2000 et à KMAD 23 752 en 2001, en évolution de -49,6% et de +83,6% respectivement en 2000 et en 2001.

## II. ANALYSE DU BILAN DE PROMOPHARM S.A.

### 1. Structure bilantielle

<b>ACTIF (K MAD)</b>	<b>1999</b>	<b>Part en %</b>	<b>2000</b>	<b>Part en %</b>	<b>2001</b>	<b>Part en %</b>
Immobilisations en non valeur	2 146	0,9%	1 678	0,6%	2 127	0,7%
Immobilisations corporelles	109 156	43,3%	117 686	42,3%	129 180	43,6%
Immobilisations incorporelles	981	0,4%	832	0,3%	1 331	0,4%
Immobilisations financières	337	0,1%	540	0,2%	435	0,1%
Ecart de conversion Actif	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
<b>Total Immobilisations</b>	<b>112 621</b>	<b>44,7%</b>	<b>120 736</b>	<b>43,4%</b>	<b>133 073</b>	<b>44,9%</b>
Stocks	66 851	26,5%	62 000	22,3%	71 955	24,3%
Créances de l'actif circulant	70 480	28,0%	67 354	24,2%	59 131	20,0%
<b>Total Actif circulant</b>	<b>137 541</b>	<b>54,6%</b>	<b>129 686</b>	<b>46,6%</b>	<b>131 120</b>	<b>44,3%</b>
<b>Trésorerie - Actif</b>	<b>1 730</b>	<b>0,7%</b>	<b>27 828</b>	<b>10,0%</b>	<b>32 072</b>	<b>10,8%</b>
<b>Total Actif</b>	<b>251 891</b>	<b>100,0%</b>	<b>278 249</b>	<b>100,0%</b>	<b>296 266</b>	<b>100,0%</b>
<b>PASSIF (K MAD)</b>	<b>1999</b>	<b>Part en %</b>	<b>2000</b>	<b>Part en %</b>	<b>2001</b>	<b>Part en %</b>
Capitaux propres et assimilés	138 364	54,9%	141 019	50,7%	179 305	60,5%
<i>dont capitaux propres</i>	132 581	52,6%	136 520	49,1%	174 805	59,0%
Dettes de financement	38 389	15,2%	72 719	26,1%	66 577	22,5%
Provisions durables pour risques et charges	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Ecart de conversion passif	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
<b>Capitaux permanents</b>	<b>176 753</b>	<b>70,2%</b>	<b>213 737</b>	<b>76,8%</b>	<b>245 881</b>	<b>83,0%</b>
<b>Dettes du passif circulant</b>	<b>28 290</b>	<b>11,2%</b>	<b>30 748</b>	<b>11,1%</b>	<b>40 808</b>	<b>13,8%</b>
<b>Trésorerie - Passif</b>	<b>44 427</b>	<b>17,6%</b>	<b>32 116</b>	<b>11,5%</b>	<b>8 491</b>	<b>2,9%</b>
<b>Total Passif</b>	<b>251 891</b>	<b>100,0%</b>	<b>278 249</b>	<b>100,0%</b>	<b>296 266</b>	<b>100,0%</b>

Source : PROMOPHARM S.A.

#### 1.1 Actif

L'actif immobilisé de PROMOPHARM S.A. représente, en 2000, 43,4% du total bilan. Il s'élève à KMAD 120 736, en progression de 7,2% par rapport à 1999. Cette évolution est redevable à la hausse de 7,8% des immobilisations corporelles, lesquelles se sont établies à KMAD 117 686 contre KMAD 109 156 en 1999.

Du fait de la nature de son activité et de l'environnement concurrentiel auquel la société est confrontée, PROMOPHARM S.A. investit constamment dans le renouvellement et la modernisation de son outil industriel. Ces investissements récurrents permettent à la société de respecter au mieux les bonnes pratiques de fabrication imposées par le secteur des médicaments.

En 2001, les immobilisations de PROMOPHARM S.A. augmentent de 10,2% à KMAD 133 073. La société poursuit son effort d'investissement comme en témoigne l'évolution de ses immobilisations corporelles. Elles se sont en effet accrues de 9,8%, atteignant KMAD 129 180. Leur poids dans le total bilan reste relativement stable sur toute la période étudiée : 43,3% en 1999, 42,3% en 2000 et 43,6% au titre de l'exercice 2001.

Les immobilisations en non valeurs se sont, pour leur part, accrues de 26,8% en 2001 à KMAD 2 127. Elles incluent les frais d'augmentation du capital, ainsi que les droits concernant l'acquisition d'un terrain, limitrophe à la société, lequel est réservé à l'extension de l'usine.

Dans le même contexte, les immobilisations incorporelles se sont appréciées de 59,9%, atteignant KMAD 1 331, comparé à KMAD 832 une année auparavant. Cette augmentation est redevable à l'acquisition de brevets de fabrication et de logiciels informatique.

En revanche, les immobilisations financières de la société ont reculé de 19,4% à KMAD 435, en raison de la baisse de 36,3% des prêts immobilisés au personnel, lesquels sont passés de KMAD 288 au 31 décembre 2000 à KMAD 184 à fin 2001.

Pour sa part, l'actif circulant de la société représente 46,6% du total bilan de l'exercice 2000 contre 54,6% en 1999. Affichant une évolution de -5,7% à KMAD 129 686, cette rubrique a été marquée par :

- le recul de 7,3% des stocks de la société, qui sont passés de KMAD 66 851 en 1999 à KMAD 62 000 à fin 2000, imputable à la baisse du chiffre d'affaires de la société entre 1999 et 2000. Il convient de signaler, à ce stade, que de par la réglementation en vigueur pour le secteur pharmaceutique, la société est tenue de disposer d'un stock de sécurité de trois mois de chiffre d'affaires aussi bien pour les matières premières que pour les produits finis.

Les stocks de matières et fournitures consommables ont baissé de près de 25%. En revanche, ceux des produits finis se sont accrûs de 17,7% dans l'attente de livraison aux marchés de la santé publique.

- le retrait de 4,4% des créances de l'actif circulant à KMAD 67 354 engendré par la baisse du compte clients. Ce dernier s'est établi à KMAD 63 027 en 2000 contre KMAD 66 542 en 1999.

En 2001, l'actif circulant de PROMOPHARM S.A. croît de 1,1% pour s'établir à KMAD 131 120. Ce poste a été tiré à la hausse par l'augmentation de 12,9% du niveau des stocks de matières et fournitures et de 12,3% de celui des produits finis à KMAD 30 572 et KMAD 27 622 respectivement. Ce niveau de stocks découle de la réglementation en vigueur pour le secteur pharmaceutique, ainsi que de la politique de sécurisation des approvisionnements en matières premières.

Le poste clients a, quant à lui, régressé de 16,7% en 2001 pour s'établir à KMAD 52 516 tenant compte de la réduction des délais de paiement clients. Ce poste contribue à hauteur de 17,7% au total bilan en 2001 contre 22,7% et 26,4% respectivement en 2000 et en 1999. En revanche, les créances en souffrance de PROMOPHARM S.A. ont, quant à elles, représenté 40,4% du total des créances clients en 2001, dû à un retard de paiement de l'Etat et du client algérien.

La trésorerie actif de PROMOPHARM S.A. passe de KMAD 1 730 en 1999 à KMAD 27 828 en 2000, représentant ainsi 10,0% du total bilan en 2000 contre 0,7% en 1999. En 2001, elle s'élève à KMAD 32 072. Cette amélioration est attribuable à un meilleur recouvrement des créances clients et aux augmentations de capital successives de KMAD 26 000.

## 1.2 Passif

Les capitaux permanents de PROMOPHARM S.A. se sont appréciés en 2000 de 20,9% à KMAD 213 737 suite essentiellement à l'augmentation des dettes de financement de la société. Ces dernières ont atteint KMAD 72 719 contre KMAD 38 389 un exercice auparavant. En effet, pour accompagner le développement de son activité, la société a opté pour le financement à moyen et long terme en contractant un emprunt obligataire<sup>20</sup> d'un montant de KMAD 40 000. Les autres dettes de

<sup>20</sup> Cet emprunt a été contracté en 2000 à un taux de 6,65%, avec une maturité de 5 ans.

financement<sup>21</sup>, ont pour leur part baissé de 14,8% en raison du remboursement d'un montant de KMAD 5 670 au titre de l'exercice 2000.

En 2001, la progression des financements permanents a été de 15,0% à KMAD 245 881 profitant notamment de l'augmentation du capital de la société par émission d'actions nouvelles le portant à KMAD 78 000 et de l'amélioration de 16,6% de la capacité bénéficiaire de PROMOPHARM S.A.. En revanche, les dettes de financement de la société se sont inscrites en baisse de 8,4% suite au remboursement d'un crédit bancaire pour un montant de KMAD 6 142.

L'augmentation de capital de la société opérée en 2001 a porté le poids des capitaux permanents de PROMOPHARM S.A. à 83,0% du total bilan contre 76,8% en 2000 et 70,2% en 1999.

Le passif circulant de PROMOPHARM S.A. augmente pour sa part de 5,5% en 2000 à KMAD 32 396, représentant 11,6% du total bilan. Son appréciation tient compte de :

- L'évolution à la baisse du poste fournisseurs, lequel s'est établi à fin 2000 à KMAD 21 677 contre KMAD 24 243 en 1999. Notons que cette régression est corollaire à la diminution de l'activité de PROMOPHARM.
- L'augmentation du compte de régularisation passif, atteignant KMAD 3 075 contre KMAD 78 une année auparavant. Celui-ci étant principalement constitué des intérêts échus et non payés relatives à la première annuité de l'emprunt obligataire.

En 2001, le passif circulant s'élève à KMAD 41 894, en progression de 29,3% sous l'effet de l'accroissement de 45,2% du poste fournisseurs. En effet, ce dernier est passé de KMAD 21 677 en 1999 à KMAD 31 478 en 2000, tiré à la hausse par l'appréciation du chiffre d'affaires conjuguée à un rallongement des délais de paiement obtenus de chez certains fournisseurs.

Pour sa part, la trésorerie passif s'établit à KMAD 8 491 en 2001 contre KMAD 32 116 en 2000 et KMAD 44 427 en 1999. Cette situation s'explique par l'apport des augmentations de capital opérées début 2001. C'est ainsi que le poids de la trésorerie passif dans le total bilan a été ramené à 2,9% en 2001 contre 11,5% en 2000 et 17,6% en 1999.

### 1.3 *Ratios de liquidité*

	1999	2000	2001
Stocks en jours de CA <sup>22</sup>	100	110	101
Clients en jours de CA <sup>23</sup>	107	108	79
Fournisseurs en jours d'achats <sup>24</sup>	92	90	120

Source : PROMOPHARM S.A.

Les stocks de PROMOPHARM S.A. sont essentiellement composés de matières et fournitures consommables et de produits finis. Ils représentent, en 2001, 101 jours de chiffre d'affaires contre 110 jours en 2000. En effet, la société est tenue, de par la réglementation régissant le secteur pharmaceutique au Maroc, de constituer un stock de sécurité correspondant à trois mois de chiffre d'affaires aussi bien de matières premières que de produits finis.

Pour leur part, les délais clients ont été ramenés de 107 jours de chiffre d'affaires en 1999 à 79 jours en 2001, laissant apparaître ainsi une amélioration de 26,9% entre 2000 et 2001. Cette situation émane de la réduction des délais de paiement accordés aux clients à l'export. Notons qu'en moyenne, les

<sup>21</sup> Crédit bancaire à moyen terme

<sup>22</sup> (Stock moyen sur 2 ans x 360) / CA HT

<sup>23</sup> (Créances clients x 360) / CA TTC

<sup>24</sup> (Dettes fournisseurs nettes x 360) / Achats TTC

délais de règlement clients se fixent entre 60 et 65 jours de chiffre d'affaires pour les grossisteries, et entre 6 à 9 mois du chiffre d'affaires pour le client algérien.

Parallèlement, les délais de règlement fournisseurs sont passés de 92 jours d'achats en 1999 à 120 jours d'achats au terme de l'exercice 2001. Cette amélioration est redevable à un rallongement des délais de paiement obtenus auprès de certains fournisseurs. Rappelons que les fournisseurs locaux accordent à PROMOPHARM S.A. en moyenne un délai de 90 jours d'achats contre une moyenne de 120 jours d'achats accordés par les fournisseurs étrangers.

## 2. Étude de l'équilibre financier

<b>En K MAD</b>	<b>1999</b>	<b>Var. %</b>	<b>2000</b>	<b>Var. %</b>	<b>2001</b>
Financements Permanents	176 753	20,9%	213 737	15,0%	245 881
Actif Immobilisé	112 621	7,2%	120 736	10,2%	133 073
<b>Fonds de Roulement</b>	<b>64 133</b>	<b>45,0%</b>	<b>93 001</b>	<b>21,3%</b>	<b>112 808</b>
Actif Circulant	137 541	-5,7%	129 686	1,1%	131 120
Passif Circulant	30 711	5,5%	32 396	29,3%	41 894
<b>Besoin en Fonds de Roulement</b>	<b>106 829</b>	<b>-8,9%</b>	<b>97 290</b>	<b>- 8,3%</b>	<b>89 226</b>
<b>Trésorerie Nette</b>	<b>-42 697</b>	<b>90,0%</b>	<b>-4 288</b>	<b>ns</b>	<b>23 582</b>

Source : PROMOPHARM S.A.

### 2.1 Fonds de Roulement

En 2000, le fonds de roulement de PROMOPHARM S.A. s'apprécie de 45,0%. En effet, il est passé de KMAD 64 133 à fin 1999 à KMAD 93 001, et ce en raison d'une amélioration de 20,9% des financements permanents justifié par l'emprunt obligataire contracté courant 2000.

En 2001, le fonds de roulement augmente de 21,3% à KMAD 112 808. Cette performance s'explique par l'augmentation de capital opérée pour un montant de KMAD 26 000 d'une part, et par la croissance de la capacité bénéficiaire de la société d'autre part.

### 2.2 Besoin en Fonds de Roulement

Le besoin en fonds de roulement de PROMOPHARM S.A. s'élève à KMAD 97 290 en 2000 et à KMAD 89 226 en 2001, s'améliorant de 8,9% et de 8,3% respectivement. Cette appréciation se justifie essentiellement par la réduction des délais de recouvrement clients et par le rallongement des délais de paiement obtenus auprès des fournisseurs.

### 2.3 Trésorerie Nette

Il s'ensuit une trésorerie nette en amélioration de 90,0%, passant de KMAD -42 697 en 1999 à KMAD -4 288 en 2000. En 2001, la trésorerie de PROMOPHARM S.A. devient positive s'établissant à KMAD 23 582 sous l'effet des fonds injectés par la société et de la politique de recouvrement adoptée. A la clôture de l'exercice 2001, PROMOPHARM S.A. finance 26,4% de son besoin en fonds de roulement par la trésorerie nette.

### 3. Analyse des Emplois et Ressources

En KMAD	2000		2001	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
<b><u>I- Ressources stables</u></b>				
. Autofinancement réel		12 940		23 752
. Cession d'élément d'actif immobilisé		771		1 382
. Augmentation des capitaux propres et assimilés		0		26 000
. Augmentation des dettes financières		40 000		
<b>Total des ressources stables</b>		<b>53 711</b>		<b>51 134</b>
<b><u>II- Emplois stables</u></b>				
. Acquisition des immobilisations	18 930		23 896	
. Remboursement des capitaux propres				
. Remboursement des dettes financières	5 670		6 142	
. Emplois en non valeurs	241		1 289	
<b>Total emplois stables</b>	<b>24 842</b>		<b>31 328</b>	
<b>Variation du fonds de roulement fonctionnel</b>		<b>28 869</b>		<b>19 806</b>
<b>Variation du besoin de financement global</b>		<b>9 540</b>		<b>8 063</b>
<b>Variation de la trésorerie</b>	<b>38 409</b>		<b>27 870</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>63 251</b>	<b>63 251</b>	<b>59 198</b>	<b>59 198</b>

Source : PROMOPHARM S.A.

En 2000, les ressources stables de PROMOPHARM S.A. totalisent un montant de KMAD 53 711. Ces ressources proviennent d'un autofinancement de KMAD 12 940, d'une cession des immobilisations pour un montant de KMAD 771, et d'un emprunt obligataire de KMAD 40 000, contracté à un taux de 6,65% avec une maturité de 5 ans.

Ces ressources ont permis à la société de financer ses immobilisations à hauteur de KMAD 19 171 (dont KMAD 241 en non valeurs) et de rembourser les dettes de financement à hauteur de KMAD 5 670.

Ainsi, après financement des emplois de la société, et compte tenu d'une variation de besoin de financement global de KMAD -9 540, la variation de la trésorerie de PROMOPHARM S.A., au terme de l'exercice 2000, ressort à KMAD 38 409.

En 2001, les ressources stables de la société se sont montées à KMAD 51 134. Elles résultent des effets conjugués :

- un autofinancement de KMAD 23 752 à la suite d'une distribution de dividendes de KMAD 9 750 ;
- une cession des immobilisations pour un montant de KMAD 1 382, dont un retrait d'immobilisations corporelles de KMAD 969 afférent à des équipements jugés vétustes ;
- des augmentations de capital successives, opérées au cours de l'exercice 2001, pour un montant total de KMAD 26 000.

Ces ressources ont été utilisées à hauteur de 61,3% pour financer les emplois de la société. Ceux-ci se sont élevés à KMAD 31 328 et ont porté sur des acquisitions d'immobilisations de KMAD 25 186 (dont KMAD 23 037 réservés à l'acquisition d'immobilisations corporelles), un remboursement des dettes de financement pour un montant de KMAD 6 142.

En définitive, et compte tenu d'une variation du besoin en financement global de KMAD -8 063, la variation de la trésorerie nette de PROMOPHARM S.A. ressort à KMAD 27 870.

### III. SITUATION PROVISOIRE A FIN JUIN 2002

Avertissement : La situation provisoire au 30 juin 2002 n'a pas fait l'objet d'un examen limité du commissaire aux comptes.

#### 1. Bilan :

En KMAD	30-juin-01	Part en %	30-juin-02	Part en %
Actif immobilisé	119 656	37,3%	130 967	39,4%
Actif circulant	136 514	42,5%	160 815	48,4%
Trésorerie – Actif	64 860	20,2%	40 566	12,2%
<b>Total Actif</b>	<b>321 030</b>	<b>100,0%</b>	<b>332 348</b>	<b>100,0%</b>
Capitaux permanents	234 202	73,0%	239 684	72,1%
Passif circulant	40 126	12,5%	48 180	14,5%
Trésorerie - Passif	46 702	14,5%	44 484	13,4%
<b>Total Passif</b>	<b>321 030</b>	<b>100,0%</b>	<b>332 348</b>	<b>100,0%</b>

Source : PROMOPHARM S.A.

Au terme du premier semestre 2002, le total bilan de PROMOPHARM S.A. s'est accru de 3,5%, atteignant KMAD 332 348 contre KMAD 321 030 au 30 juin 2001.

- L'actif immobilisé représente, au 30 juin 2002, 39,4% du total bilan contre 37,3% un exercice auparavant. Il enregistre une progression de 9,5% à KMAD 130 967 suite à une augmentation des immobilisations corporelles, lesquelles sont passées de KMAD 116 407 à fin juin 2001 à KMAD 127 092 au 30 juin 2002. Cet accroissement est dû aux investissements de renouvellement et de modernisation de l'outil industriel effectués par PROMOPHARM S.A. ;
- L'actif circulant de la société croît pour sa part de 17,8%, passant de KMAD 136 514 au terme du premier semestre 2001 à KMAD 160 815 à fin juin 2002. Cela s'explique par l'augmentation de 49,7% du niveau des stocks de matières et fournitures qui a atteint KMAD 34 502 contre KMAD 23 044 à fin juin 2001, en raison du développement de l'activité de la société. La société s'est approvisionnée en matières premières en vue de préparer les commandes passées par l'Etat et par l'Algérie.
- Les capitaux permanents s'apprécient de 2,3% à fin juin 2002 pour s'établir à KMAD 239 684, dont KMAD 170 983 de capitaux propres et KMAD 63 859 de dettes de financement. Au terme du premier semestre 2002, les financements permanents de la société représentent 72,1% du total bilan ;
- Les dettes du passif circulant représentent 14,5% du total bilan au 30 juin 2002. Ils s'établissent à KMAD 48 180 au premier semestre 2002 contre KMAD 40 126 à fin juin 2001 sous l'effet de l'augmentation de 25,3% du poste fournisseurs et comptes rattachés à KMAD 34 214 ;
- La trésorerie nette de PROMOPHARM S.A. est négative. Elle s'établit à KMAD –3 918 au 30 juin 2002, grevée par le poids des concours bancaires, lesquels s'élèvent à KMAD 43 935 à fin juin 2002.

## 2. Compte des produits et charges

En K MAD	30-juin-01	Var %	30-juin-02
Chiffre d'affaires	96 785	21,4%	117 498
Valeur ajoutée	35 373	12,4%	39 764
Excédent brut d'exploitation	16 746	15,4%	19 324
Résultat d'exploitation	9 888	26,3%	12 490
Résultat financier	-2 684	9,7%	-2 425
Résultat courant	7 204	39,7%	10 065
Résultat non courant	214	-256,0%	-334
Résultat avant impôt	7 418	31,2%	9 731
Impôts sur résultats	-	-	1 853
<b>Résultat net</b>	<b>7 418</b>	<b>+6,2%</b>	<b>7 878</b>

Source : PROMOPHARM S.A.

PROMOPHARM S.A. clôture le premier semestre 2002 avec un chiffre d'affaires de KMAD 117 498, en accroissement de 21,4% par rapport à la même période de l'exercice précédent.

La valeur ajoutée semestrielle de la société se fixe à KMAD 39 764 contre KMAD 35 373 au 30 juin 2001, sous l'effet conjugué d'une amélioration de la production de l'exercice et d'une maîtrise de la consommation. Il s'ensuit un taux de la valeur ajoutée de 33,8% contre 36,5% au 30 juin 2001.

La société affiche au terme du premier semestre 2002 un excédent brut d'exploitation en progression de 15,4% à KMAD 19 324, tenant compte de l'accroissement de la valeur ajoutée. Le résultat d'exploitation s'est, pour sa part, apprécié de 26,3% à KMAD 12 490, sous l'effet de la hausse des reprises d'exploitation, lesquelles ont atteint, au 30 juin 2002, KMAD 1 929 comparé à KMAD 1 467 une année auparavant. Aussi, la marge brute d'exploitation et la marge opérationnelle se sont-elles établies à fin juin 2002 à 16,4% et à 10,6% respectivement, comparé à 17,3% et à 10,2% au 30 juin 2001.

Compte tenu d'un résultat financier en amélioration, à KMAD -2 425 au 30 juin 2002 contre KMAD -2 684 au 30 juin 2001 sous l'effet d'une baisse de 19,4% des charges financières, le résultat courant de PROMOPHARM S.A. s'est monté à KMAD 10 065 en progression de 39,7%.

Le résultat avant impôt s'est établi à fin juin 2002 à KMAD 9 731, en progression de 31,2% par rapport à la même période de l'exercice précédent, tiré à la hausse par l'amélioration de 39,7% du résultat courant à KMAD 10 065. Le résultat net ne marque quant à lui qu'une hausse de 6,2% à KMAD 7 878, du fait du paiement à compter de janvier 2002 de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 50% du taux normal. Celui-ci s'est élevé au 30 juin 2002 à KMAD 1 853. La marge nette de la société s'est, pour sa part, fixée à 6,7%.

## 2. Trésorerie au 30 juin 2002

En KMAD	Janv-02	Fév-02	Mars-02	Avr-02	Mai-02	Juin-02
Solde initial	24 487	19 740	14 314	21 938	18 905	20 165
Total encaissements	17 231	11 312	19 682	22 284	19 165	15 101
Total décaissements	21 977	16 738	12 058	25 309	17 906	27 405
Trésorerie mensuelle	-4 747	-5 426	7 624	-3 025	1 259	-12 304
<b>Solde final</b>	<b>19 740</b>	<b>14 314</b>	<b>21 938</b>	<b>18 913</b>	<b>20 165</b>	<b>7 861</b>

Source : PROMOPHARM S.A.

Au terme du premier semestre 2002, la trésorerie de PROMOPHARM S.A. s'est établie à KMAD 7 861 contre KMAD 10 186 à fin juin 2001.

Les encaissements de la société ont connu leur plus haut niveau, durant les mois de janvier (KMAD 17 230), mars (KMAD 19 682) et avril (KMAD 22 284), suite aux règlements reçus sur les marchés privés locaux et sur le marché export.

L'analyse des décaissements laisse apparaître, pour sa part, des décaissements importants intervenus :

- En janvier, lesquels se sont élevés à KMAD 21 977. Cette situation est redevable au paiement des intérêts de l'emprunt obligataire ;
- En avril : ils se sont montés à KMAD 25 309, sous l'effet de l'évolution à la hausse des achats de matières premières, et au versement d'une commission à PROMOPLUS, laquelle se charge de la promotion des produits de la société ;
- En juin 2002, les décaissements de PROMOPHARM S.A. se sont chiffrés à KMAD 27 405, tirés à la hausse par les achats des matières premières ( à KMAD 7 975), par le paiement des droits de douane pour un montant de KMAD 2 703, et par le versement d'un dividende pour un montant de KMAD 8 470.

## 3. Tableau de Financement Prévisionnel 2002-2003

RESSOURCES STABLES	2002		2003	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
<b>Autofinancement</b>		<b>27 400</b>		<b>33 300</b>
Capacité d'Autofinancement		39 100		45 000
Distribution des dividendes	11 700		11 700	
Cessions ou réductions d'immobilisations				-
Augmentations des capitaux propres				-
Augmentations des dettes de financements		20 000		50 000
<b>TOTAL RESSOURCES STABLES</b>		<b>47 400</b>		<b>83 300</b>
<b>EMPLOIS STABLES</b>				
Acquisitions d'immobilisations	22 500		20 000	
Remboursements des capitaux propres			-	
Remboursements des dettes de financements	6 000		50 000	
<b>TOTAL EMPLOIS STABLES</b>	<b>28 500</b>		<b>70 000</b>	
<b>Variation du FRF</b>		<b>18 900</b>		<b>13 300</b>
<b>Variation du BFG</b>	<b>17 470</b>		<b>13 917</b>	
<b>Variation de la Trésorerie Nette</b>	<b>1 430</b>			<b>617</b>

En 2002 les ressources stables de PROMOPHARM S.A. devraient s'élever à KMAD 47 400 issues essentiellement de l'autofinancement (58%), le reliquat provenant de l'endettement.

Ces ressources financeront les investissements de la société pour KMAD 22 500 et le remboursement des dettes de financement pour un montant de KMAD 6 000.

Après financement du besoin en fond de roulement pour KMAD 17 470, la trésorerie prévisionnelle 2002 s'élèverait à KMAD 1 430.

En 2003, le tableau de financement prévisionnel fait ressortir des ressources stables de KMAD 83 300 provenant à hauteur de 64% de l'endettement (reconduction des billets de trésorerie et/ou utilisation de la ligne bancaire de KMAD 40 000 non encore tirée à ce jour) et de 36% de l'autofinancement.

Ces ressources permettront à la société de financer ses investissements pour un montant de KMAD 20 000 et de rembourser l'encours des billets de trésorerie arrivé à échéance.

Après financement des emplois, et compte tenu d'une variation du besoin de financement de KMAD 13 917, la variation de la trésorerie nette prévisionnelle ressort à KMAD -617.

Compte tenu de sa structure financière, PROMOPHARM S.A. ne devrait présenter aucun risque quant au remboursement des billets de trésorerie.

## **PARTIE VI :**

---

### **STRATEGIE ET PERSPECTIVES**

## **I. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE PROMOPHARM S.A.**

---

La stratégie de PROMOPHARM S.A. est axée sur :

### Au niveau local :

- La fabrication des produits génériques avec le meilleur rapport qualité prix dans les classes thérapeutiques essentielles ;
- La diversification et l'élargissement de la gamme de produits en fonction de la pathologie et du pouvoir d'achat ;
- Le renforcement de ses positions dans les maladies chroniques compte tenu d'une clientèle fidélisée.

### Au niveau des marchés étrangers :

- La consolidation de ses parts de marché en Algérie, en y implantant une nouvelle unité de production et de commercialisation de produits pharmaceutiques.

PROMOPHARM S.A. a, à cet effet, obtenu en août 2002 l'accord de l'Office des Changes pour l'implantation d'une nouvelle unité industrielle en Algérie.

Par ailleurs, si la croissance et le développement de l'entreprise restent les piliers principaux de la stratégie, PROMOPHARM S.A. s'est fixée d'autres objectifs comme :

- Garantir le respect des normes et prescriptions figurant dans les dossiers d'Autorisation de Mise sur le Marché ;
- Etre en totale conformité avec les impératifs réglementaires ;
- Maîtriser des Bonnes Pratiques de Fabrication.

## **II. PERSPECTIVES A VENIR**

---

### **1. PERSPECTIVES DU SECTEUR**

#### *1.1 Les délocalisations*

La concurrence internationale et la dépendance vis-à-vis des stratégies des grands groupes internationaux pourraient constituer une opportunité pour l'industrie pharmaceutique nationale.

Les grands laboratoires devant à l'avenir concentrer leurs efforts sur la mise au point et la fabrication de nouvelles générations de médicaments, des transferts de la production de médicaments « traditionnels » vers d'autres pays sont envisageables. Cette division du travail à l'échelle mondiale devrait donner lieu à un mouvement de délocalisations, qui pourrait s'avérer profitable au Maroc. Le pays dispose en effet d'atouts réels dont l'existence d'une industrie déjà au niveau, des cadres formés et une proximité géographique de l'Europe.

#### *1.2 Les concentrations*

L'industrie pharmaceutique s'est aujourd'hui engagée dans un vaste mouvement de concentration, donnant naissance à des géants dont la stratégie raisonne en termes mondiaux. Ces regroupements se justifient notamment par la nécessité de faire face aux colossales dépenses de recherche.

Le Maroc sera forcément amené à se conformer à ce mouvement mondial et ce, pour deux raisons : ses engagements de libéralisation du commerce extérieur et les liens de son industrie avec les grands laboratoires internationaux.

Le pays s'est engagé dans le cadre de l'OMC à démanteler ses barrières douanières et devra affronter la rude concurrence européenne dans le cadre de l'accord d'association avec l'Union Européenne.

### *1.3 La montée en force des produits génériques*

Avec seulement 22% du marché marocain, les génériques sont aujourd'hui en dessous de leur potentiel. Ils progressent cependant très rapidement et devraient massivement s'imposer à l'avenir.

La différence de prix entre un médicament générique et un autre de marque peut aller de 5% à 50%. Pour cette raison évidente les génériques se sont considérablement développés ces dernières années.

Au Maroc, les médicaments génériques n'ont fait qu'une apparition timide au regard du potentiel très important qu'ils représentent. Le pays est pourtant une cible facile : près de 43% des ventes portent sur des médicaments dont la création a plus de dix ans et 33% sur des médicaments dont l'âge est compris entre 5 et 10 ans.

L'introduction sur le marché d'un nouveau générique est relativement facile ; les tests de biodisponibilités in vivo chez l'homme n'étant pas obligatoires au Maroc.

Les génériques, moins chers que les médicaments de marque, devraient inévitablement se développer au Maroc, où l'accès à la santé est fortement limité par le pouvoir d'achat. Ils constituent aussi une opportunité industrielle pour le Maroc. Les lois du marché conduisent les grands laboratoires internationaux à se regrouper et à retirer du marché les produits peu rémunérateurs pour les remplacer par des produits plus coûteux. Les prix ont atteint un tel niveau, même dans les pays riches, que les médicaments tombés dans le domaine public sont de plus en plus fabriqués dans les pays de moindre technologie.

### *1.4 L'implémentation de l'Assurance Maladie Obligatoire*

L'absence de couverture sociale est actuellement le facteur limitant du développement de l'économie de la santé. Aujourd'hui, seulement 15% de la population est couverte. L'adoption imminente du projet de loi relatif à la couverture sociale généralisée devrait faire exploser les dépenses de santé. En effet, les industriels de la pharmacie s'entendent à affirmer qu'une telle mesure permettrait au secteur d'enregistrer une croissance à deux chiffres pendant les trois premières années (entre 15% et 20%) (source : AMIP).

## **2. PERSPECTIVES DE PROMOPHARM S.A.**

L'année 2002 sera marquée par le lancement de nouveaux produits, appartenant aux catégories des génériques et des sous licence. Dans ce contexte, PROMOPHARM S.A. a prévu une enveloppe de KMAD 12 500, visant à renouveler quelques équipements actuels vétustes et à acquérir de nouvelles machines dont la mise en service conditionne le lancement de nouvelles formulations et de nouveaux produits. Le projet d'implantation d'une unité industrielle en Algérie est assorti d'une enveloppe globale de KMAD 30 000 dont le tiers (KMAD 10 000) sera investi en 2002.

Ainsi, au terme de l'exercice 2002, le Management de la société prévoit un chiffre d'affaires de MAD 230 millions, en accroissement de 15,2% par rapport à celui réalisé en 2001, tiré par les ventes sur le marché étatique marocain et par l'accroissement des ventes sur le marché algérien. Notons que ce marché représente 5 à 6 fois celui des médicaments au Maroc.

Pour sa part, le résultat avant impôt de la société devrait s'inscrire en hausse de 18,6%, pour s'établir à fin 2002 à quelques KMAD 26 138.

## **PARTIE VII :**

---

### **FACTEURS DE RISQUE**

## **FACTEURS DE RISQUE**

---

### **RISQUES SECTORIELS**

Les droits de douane appliqués aux produits pharmaceutique seront amenés à disparaître totalement en 2010, date d'entrée en application de la zone de libre-échange. Ces accords internationaux précipitent l'industrie pharmaceutique dans un environnement nouveau, de rude concurrence.

Le paysage pharmaceutique marocain ne devrait pas connaître de changement de grande envergure puisque pratiquement tous les laboratoires sont représentés au Maroc.

Par ailleurs, tout nouvel investissement dans le secteur doit être précédé par un visa sanitaire délivré par le Ministère de la Santé.

Ainsi, pour consolider ses parts de marché, PROMOPHARM S.A. investit annuellement une enveloppe oscillant entre MAD 15 millions à MAD 20 millions, destinée au renouvellement et à la modernisation de son outil industriel.

### **RISQUES FOURNISSEURS :**

PROMOPHARM S.A. importe la totalité des principes actifs auprès des laboratoires pourvoyeurs de licence. Les prix d'achats sont indexés et encadrés par rapport au prix spot de Londres ou de Rotterdam. Elle s'approvisionne également en excipients et additifs auprès de fournisseurs étrangers.

Ainsi, pour sécuriser ses approvisionnements, PROMOPHARM S.A. a conclu de nombreux contrats avec des sociétés pharmaceutiques étrangères, pour une durée de cinq à dix ans, renouvelable par tacite reconduction.

Par ailleurs, la réglementation de l'industrie pharmaceutique marocaine qui exige un stock minimum de matières premières de trois mois de chiffre d'affaires permet à la société d'éviter toute rupture de stocks pouvant être causée par des délais de livraisons longs.

### **RISQUES CLIENTS**

20% du chiffre d'affaires de PROMOPHARM S.A. est réalisé avec l'Etat marocain et l'Algérie qui bénéficient de délais de règlement allant de 6 à 9 mois. Ces délais sont supérieurs à la moyenne consentie aux autres clients, ce qui peut être à l'origine de décalages de trésorerie.

Les autres clients de PROMOPHARM S.A. sont des grossisteries, réunies en six groupes. La société contrôle et possède une participation dans deux de ces groupes, lesquels détiennent 45% de part de marché marocain.

### **RISQUE DE CHANGE**

PROMOPHARM S.A. réalise 50% de ses achats auprès de fournisseurs étrangers libellés à hauteur de 50% en dollars et de 50% en euros. Pour contrecarrer l'effet des fluctuations de cours, PROMOPHARM S.A. fait recours aux produits de couverture à terme. En revanche, ses exportations vers le marché algérien sont libellées en monnaie nationale.

## **PARTIE VIII :**

---

### **FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES**

A la date d'établissement du présent dossier d'information, PROMOPHARM S.A. ne connaît pas de faits exceptionnels, ni de litiges susceptibles d'affecter de manière substantielle sa situation financière.

**ANNEXES :**

---

**ÉTATS ET RAPPORTS FINANCIERS**

# ÉTATS COMPTABLES

## ANNEXE 1 : BILANS CERTIFIES PAR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

ACTIF (K MAD)	1999	2000	2001
<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)</b>	<b>2 146</b>	<b>1 679</b>	<b>2 127</b>
. Frais préliminaires	1 660	1 128	759
. Charges à répartir sur plusieurs exercices	487	550	1 368
. Primes de remboursement des obligations	0,00	0	0
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)</b>	<b>981</b>	<b>832</b>	<b>1 331</b>
. Immobilisations en recherche et développement	0	0	0
. Brevets, marques, droits et valeurs similaires	981	832	1 331
. Fonds commercial	0	0	0
. Autres immobilisations incorporelles	0	0	0
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)</b>	<b>109 156</b>	<b>117 686</b>	<b>129 180</b>
. Terrains	6 109	6 109	7 171
. Constructions	60 232	65 653	67 029
. Installations techniques, matériel et outillage	38 164	38 775	44 760
. Matériel de transport	41	8	558
. Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	4 117	3 727	2 935
. Autres immobilisations corporelles	0	0	0
. Immobilisations corporelles en cours	493	3 414	6 727
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (D)</b>	<b>337</b>	<b>540</b>	<b>435</b>
. Prêts immobilisés	0	288	184
. Autres créances financières	72	72	72
. Titres de participation	266	180	180
. Autres titres immobilisés	0	0	0
<b>Ecarts de conversion – Actif (E)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL I (A + B + C + D + E)</b>	<b>112 621</b>	<b>120 736</b>	<b>133 073</b>
<b>STOCKS (F)</b>	<b>66 851</b>	<b>62 000</b>	<b>71 955</b>
. Marchandises	5 194	5 331	8 360
. Matières et fournitures consommables	36 000	27 078	30 572
. Produits en cours	4 770	4 999	5 401
. Produits intermédiaires et produits résiduels	0	0	0
. Produits finis	20 886	24 592	27 622
<b>CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)</b>	<b>70 480</b>	<b>67 354</b>	<b>59 131</b>
. Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	103	96	305
. Clients et comptes rattachés	66 542	63 027	52 516
. Personnel	222	1	0
. Etat	2 612	1 494	3 540
. Comptes d'associés	0	0	0
. Autres débiteurs	964	1 015	2 133
. Comptes de régularisation actif	36	1 721	636
<b>Titres valeurs de placement (H)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Ecart de conversion - actif (éléments circulants) (I)</b>	<b>210</b>	<b>333</b>	<b>34</b>
<b>TOTAL II (F + G + H + I)</b>	<b>137 541</b>	<b>129 686</b>	<b>131 120</b>
<b>TRESORERIE ACTIF</b>	<b>1 730</b>	<b>27 828</b>	<b>32 072</b>
. Chèques et valeurs à encaisser	658	0	154
. Banques, T.G. et C.C.P.	1 057	27 825	31 907
. Caisse, Régies d'avances et accreditifs	16	2	12
<b>TOTAL III</b>	<b>1 730</b>	<b>27 828</b>	<b>32 072</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>251 891</b>	<b>278 249</b>	<b>296 266</b>

<b>PASSIF (K MAD)</b>	<b>1999</b>	<b>2000</b>	<b>2001</b>
<b>CAPITAUX PROPRES (A)</b>	<b>132 581</b>	<b>136 520</b>	<b>174 805</b>
. Capital social ou Personnel	65 000	65 000	78 000
moins : actionnaires, capital souscrit non-appelé	0	0	0
Capital appelé, dont versé ....	0	0	0
. Prime d'émission, de fusion, d'apport	25 500	25 500	38 500
. Ecart de réévaluation	0	0	0
. Réserve légale	6 500	6 500	7 800
. Autres réserves	16 689	20 631	28 470
. Report à nouveau	0	0	0
. Résultats nets en instance d'affectation	0	0	0
. Résultat net de l'exercice	18 892	18 889	22 034
<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)</b>	<b>5 783</b>	<b>4 498</b>	<b>4 500</b>
<b>DETTES DE FINANCEMENT (C)</b>	<b>38 389</b>	<b>72 719</b>	<b>66 577</b>
. Emprunts obligataires	0	40 000	40 000
. Autres dettes financières	38 389	32 719	26 577
<b>Provisions durables pour risques et charges (D)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Ecart de conversion - passif (E)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL I (A + B + C + D + E)</b>	<b>176 753</b>	<b>213 737</b>	<b>245 881</b>
<b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)</b>	<b>28 290</b>	<b>30 748</b>	<b>40 808</b>
. Fournisseurs et comptes rattachés	24 243	21 677	31 478
. Clients créditeurs, avances et acomptes	98	0	214
. Personnel - Crédeur	322	383	555
. Organismes sociaux	1 153	1 697	1 855
. Etat - Crédeur	1 507	2 286	2 333
. Comptes d'associés	58	27	27
. Autres créanciers	831	1 603	1 232
. Compte de régularisation - passif-	78	3 075	3 115
<b>Autres provisions pour risques et charges (G)</b>	<b>2 265</b>	<b>1 641</b>	<b>1 022</b>
<b>Ecart de conversion -passif (éléments circulants) (H)</b>	<b>156</b>	<b>7</b>	<b>63</b>
<b>TOTAL II (F + G + H)</b>	<b>30 711</b>	<b>32 396</b>	<b>41 894</b>
<b>TRESORERIE - PASSIF</b>	<b>44 427</b>	<b>32 116</b>	<b>8 491</b>
. Crédits d'escompte	6 388	3	0
. Crédits de trésorerie	1 000	0	0
. Banques (soldes créditeurs)	37 039	32 112	8 491
<b>TOTAL III</b>	<b>44 427</b>	<b>32 116</b>	<b>8 491</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>251 891</b>	<b>278 249</b>	<b>296 266</b>

## ANNEXE 2 : COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES CERTIFIES PAR LES COMMISSAIRES AUX COMPTES – 1999 A 2001

(En K MAD)	1999	2000	2 001
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>	<b>190 051</b>	<b>182 519</b>	<b>206 185</b>
. Ventes de marchandises en l'état	21 680	24 626	26 247
. Ventes de biens et services	164 207	150 657	173 477
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>185 886</b>	<b>175 282</b>	<b>199 725</b>
. Variation de stocks produits finis (final -initial)	3 009	3 935	4 442
. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	0	0	0
. Subventions d'exploitation	498	38	0
. Autres produits d'exploitation	0	0	0
. Reprises d'exploitation - transferts de charges	658	3 263	2 018
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>	<b>158 188</b>	<b>156 542</b>	<b>179 177</b>
. Achats revendus de marchandises	16 772	17 025	18 157
. Achats consommés de matières et fournitures	79 142	71 879	77 798
. Autres charges externes	22 674	22 519	33 467
. Impôt et taxes	455	292	706
. Charges de personnel	29 612	32 284	35 229
. Autres charges d'exploitation	350	351	350
. Dotations d'exploitation	9 183	12 191	13 470
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION Total (3)=(1)-(2)</b>	<b>31 863</b>	<b>25 977</b>	<b>27 007</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS (4)</b>	<b>741</b>	<b>1 018</b>	<b>867</b>
. Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	16	-1	1
. Gains de change	614	782	217
. Intérêts et autres produits financiers	6	26	316
. Reprises financières, transferts de charges	105	210	333
<b>CHARGES FINANCIERES (5)</b>	<b>6 608</b>	<b>6 724</b>	<b>6 199</b>
. Charges d'intérêt	5 980	5 915	5 025
. Pertes de change	289	369	1 024
. Autres charges financières	129	107	100
. Dotations financières	210	333	50
<b>RESULTAT FINANCIER Total (6)=(4)-(5)</b>	<b>-5 867</b>	<b>-5 706</b>	<b>-5 333</b>
<b>RESULTAT COURANT Total (7)=(3)+(6)</b>	<b>25 996</b>	<b>20 271</b>	<b>21 674</b>
<b>PRODUITS NON COURANTS (8)</b>	<b>761</b>	<b>5 957</b>	<b>5 057</b>
. Produits des cessions d'immobilisations	144	1	117
. Autres produits non courants	379	333	441
. Reprises non courantes; transfert de charges	238	5 623	4 498
<b>CHARGES NON COURANTES (9)</b>	<b>5 958</b>	<b>5 347</b>	<b>4 697</b>
. Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations cédées	80	3	19
. Subventions accordées	0	0	0
. Autres charges non courantes	437	854	177
. Dotations NC aux amortissements et aux provisions	5 441	4 490	4 500
<b>RESULTAT NON COURANT Total (10)=(8)-(9)</b>	<b>-5 197</b>	<b>610</b>	<b>360</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPOTS Total (11)=(7)+(10)</b>	<b>20 799</b>	<b>20 881</b>	<b>22 034</b>
<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES Total (12)</b>	<b>1 907</b>	<b>1 992</b>	<b>0</b>
<b>RESULTAT NET Total (13)</b>	<b>18 892</b>	<b>18 889</b>	<b>22 034</b>

### ANNEXE 3 : ÉTATS DES SOLDES DE GESTION – 1999 A 2001

(K MAD)	1999	2000	2001
. Ventes de Marchandises (en l'état)	21 680	24 626	26 247
. Achats revendus de marchandises	16 772	17 025	18 157
<b>MARGE BRUTE / VENTE EN L'ETAT</b>	<b>4 907</b>	<b>7 601</b>	<b>8 090</b>
<b>PRODUCTION DE L'EXERCICE</b>	<b>167 215</b>	<b>154 592</b>	<b>177 920</b>
. Ventes de biens et services produits	164 207	150 657	173 477
. Variation stocks produits	3 009	3 935	4 442
. Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	0	0	0
<b>CONSOMMATION DE L'EXERCICE</b>	<b>101 815</b>	<b>94 398</b>	<b>111 265</b>
. Achats consommés de matières et fournitures	79 142	71 879	77 798
. Autres charges externes	22 674	22 519	33 467
<b>VALEUR AJOUTEE</b>	<b>70 307</b>	<b>67 795</b>	<b>74 744</b>
. Subventions d'exploitation	498	38	0
. Impôts et taxes	455	292	706
. Charges de personnel	29 612	32 284	35 229
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>40 738</b>	<b>35 257</b>	<b>38 810</b>
. Autres produits d'exploitation	0	0	0
. Autres charges d'exploitation	350	351	350
. Reprises d'exploitation, transfert de charges	658	3 263	2 018
. Dotations d'exploitation	9 183	12 191	13 470
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>31 863</b>	<b>25 977</b>	<b>27 007</b>
<b>Produits Financiers</b>	<b>741</b>	<b>1 018</b>	<b>867</b>
. Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	16	-1	1
. Gains de change	614	782	217
. Intérêts et autres produits financiers	6	26	316
. Reprises financières, transfert de charges	105	210	333
<b>Charges Financières</b>	<b>6 608</b>	<b>6 724</b>	<b>6 199</b>
. Charges d'intérêts	5 980	5 915	5 025
. Pertes de change	289	369	1 024
. Autres charges financières	129	107	100
. Dotations financières	210	333	50
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>-5 867</b>	<b>-5 706</b>	<b>-5 333</b>
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>25 996</b>	<b>20 271</b>	<b>21 674</b>
<b>RESULTAT NON COURANT</b>	<b>-5 197</b>	<b>610</b>	<b>360</b>
<b>RESULTAT AVANT IMPÔT</b>	<b>20 799</b>	<b>20 881</b>	<b>22 034</b>
<b>IS</b>	<b>1 907</b>	<b>1 992</b>	<b>0</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>18 892</b>	<b>18 889</b>	<b>22 034</b>

## ANNEXE 4 : CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT – 1999 A 2001

(K MAD)	1999	2000	2001
<b>RESULTAT NET</b>	<b>18 892</b>	<b>18 889</b>	<b>22 034</b>
(+) Dotations d'exploitation (1)	9 183	10 137	11 567
(+) Dotations financières (1)	0	0	0
(+) Dotations non courantes (1)	5 441	4 490	4 500
(-) Reprises d'exploitation (2)	17	5	3
(-) Reprises financières (2)	0	0	0
(-) Reprises non courantes (2) (3)	238	5 623	4 498
(-) Produit de cessions	144	1	117
(+) Valeur nette des immobilisations cédées	80	3	19
<b>CAF</b>	<b>33 197</b>	<b>27 890</b>	<b>33 502</b>
<b>Distribution de bénéfices</b>	<b>7 500</b>	<b>14 950</b>	<b>9 750</b>
<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>25 697</b>	<b>12 940</b>	<b>23 752</b>

(1) hors dotations relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(2) hors reprises relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie.

(3) y compris reprises sur subventions d'investissement.

## ANNEXE 5 : TABLEAU DE FINANCEMENT – 1999 A 2001

### I. SYNTHESE DES MASSES DU BILAN

(K MAD)	1999	2000	2001
1 . Financement Permanent	176 753	213 737	245 881
2 (-) Actif Immobilisé	112 621	120 736	133 073
<b>3 = Fonds de Roulement Fonctionnel (A)</b>	<b>64 133</b>	<b>93 001</b>	<b>112 808</b>
4 . Actif Circulant	137 541	129 686	131 120
5 (-) Passif Circulant	30 711	32 396	41 894
<b>6 = BESOINS DE FINANCEMENT GLOBAL (B)</b>	<b>106 829</b>	<b>97 290</b>	<b>89 226</b>
<b>7 TRESORERIE NETTE (A – B)</b>	<b>-42 697</b>	<b>-4 288</b>	<b>23 582</b>

## II. EMPLOIS ET RESSOURCES

(En K MAD)	1999		2000		2001	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
<b><u>I- Ressources stables</u></b>						
<b>Autofinancement réel</b>		<b>25 697</b>		<b>12 940</b>		<b>23 752</b>
. Capacité d'autofinancement		33 197		27 890		33 502
. Distribution de bénéfices		(7 500)		(14 950)		(9 750)
<b>Cession d'élément d'actif immobilisé</b>		<b>1 726</b>		<b>771</b>		<b>1 382</b>
. Cession d'immobilisations incorporelles						
. Retrait d'immobilisations incorporelles				77		
. Cession d'immobilisations corporelles		144		1		117
. Retrait d'immobilisations corporelles		1 558		603		969
. Cession d'immobilisations financières						
. Récupération sue créances immobilisées		24		90		296
<b>Augmentation des capitaux propres et assimilés</b>		<b>45 000</b>		<b>0</b>		<b>26 000</b>
. Augmentation du capital par apports		45 000				26 000
. Subventions d'invest. et autres réserves stables						
<b>Augmentation des dettes financières</b>		<b>64 500</b>		<b>40 000</b>		
<b>Total des ressources stables</b>		<b>136 923</b>		<b>53 711</b>		<b>51 134</b>
<b><u>II- Emplois stables</u></b>						
<b>Acquisition des immobilisations</b>	<b>23 899</b>		<b>18 930</b>		<b>23 896</b>	
. Acquisition d'immobilisations incorporelles	384		232		668	
. Acquisition d'immobilisations corporelles	23 469		18 407		23 037	
. Acquisition d'immobilisations financières						
. Augmentation des créances immobilisées	46		292		191	
<b>Remboursement des capitaux propres</b>	<b>22 500</b>					
<b>Remboursement des dettes financières</b>	<b>70 029</b>		<b>5 670</b>		<b>6 142</b>	
<b>Emplois en non valeurs</b>	<b>500</b>		<b>241</b>		<b>1 289</b>	
<b>Total emplois stables</b>	<b>116 928</b>		<b>24 842</b>		<b>31 328</b>	
<b>Variation du besoin de financement global</b>	<b>35 208</b>		<b>38 409</b>		<b>27 870</b>	
<b>Variation de la trésorerie</b>		<b>15 214</b>		<b>9 540</b>		<b>8 063</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>152 136</b>	<b>152 136</b>	<b>63 251</b>	<b>63 251</b>	<b>59 198</b>	<b>59 198</b>

## **AUTRES ANNEXES :**

---

- **État des Informations Complémentaires 2001 ;**
- **Bilan et Compte de Produits et Charges à fin juin 2002 ;**
- **Rapport des commissaires aux comptes relatif aux exercices 1999 - 2001 ;**
- **Rapports des conseils d'administration 1999 - 2001.**